

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2249 - MERCREDI 4 MARS 2015

Calendrier électoral

L'opposition veut la présidentielle avant les locales

Les leaders de cette plate-forme ont cru utile de modifier le calendrier de la Céni qu'ils qualifient de non consensuel. C'est dans ce cadre qu'ils se sont retrouvés dernièrement pour élaborer un nouveau chronogramme différent de celui présenté par la Céni. La grande nouveauté du calendrier électoral tel que modifié par l'opposition tient au privilège à accorder aux scrutins législatif et présidentiel avec, pour conséquence, le report des élections locales, municipales et urbaines décalées à l'horizon 2016.

Un chronogramme qui contredit les prévisions de la Céni pour qui les élections de base (locales, municipales et urbaines) devront impérativement être organisées cette année 2015 pour répondre à l'exigence de l'Accord de paix de Sun City. Quant à la présidentielle couplée aux législatives, la Céni l'a plutôt fixée au 27 novembre 2016. [Page 19](#)



Des électeurs dans un bureau de vote



Olivier Kamitatu

MINISTÈRE DU PLAN

Le décor est planté pour le démarrage du recensement général

Olivier Kamitatu Etsu a présidé le 2 mars la cérémonie de réception du deuxième lot des équipements pour l'organisation du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat en RDC. Après les préliminaires du recensement scientifique, l'heure est à présent à la deuxième étape qui conduit au dénombrement exhaustif de la population. Le gouvernement à travers le ministère du Plan et ses différents partenaires dont le Bureau central du recense-

ment (BCR) s'y attendent déjà.

En synergie avec les différentes missions de coopération bilatérale et multilatérale, le BCR espère aider le gouvernement à relever le défi du recensement, vingt neuf ans après. La population est ainsi exhortée à soutenir cette action visant à offrir au pays une nouvelle base de sondage certifiée via des enquêtes à réaliser auprès des ménages.

[Page 20](#)

DEUX ANS DE L'ACCORD D'ADDIS-ABEBA

François Muamba salue le progrès réalisé par la RDC

Le coordonnateur du Mécanisme national de suivi (MNS) François Muamba Tshishimbi a axé son exposé fait le 3 mars à Kinshasa dans le cadre de deux ans de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba sur la volonté du gouvernement à remplir sa part de responsabilité en mettant en œuvre les engagements pris dans cet accord. Dans le secteur de la sécurité, il a épingle la réforme de l'armée et de la police ainsi que le programme Désarmement, démobilisation et réinsertion.

Dans le secteur de la consolidation de l'autorité de l'État, le coordonnateur du MNS a relevé la mise en place des instruments régaliens qui se poursuit dans les territoires repris aux ex-combattants du M23 et aux autres groupes armés. Concernant le secteur de la décentralisation, il a dénombré plusieurs textes qui ont été adoptés au cours de la session parlementaire extraordinaire de décembre 2014 à janvier 2015.

[Page 19](#)

FOOTBALL

Florent Ibenge à la conquête des binationaux

Le sélectionneur des Léopards de la RDC Florent Ibenge met à profit son séjour en France pour discuter avec des joueurs binationaux afin de les convaincre à renforcer la sélection nationale de football. Il y a un intérêt manifeste de certains joueurs binationaux pour les Léopards après leur troisième place remportée à la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations 2015/Guinée Équatoriale. Florent Ibenge souhaite la venue de certains d'entre eux déjà pour le match amical Fifa à disputer contre l'Irak pour fin mars à Dubaï aux Émirats arabes unis.

Intervenant dans la presse française, le sélectionneur de la RDC et entraîneur de l'AS V.Club de Kinshasa a indiqué qu'il était en discussion avec le jeune attaquant belgo-congolais Michy Batshuayi de l'Olympique de Marseille pour qu'il choisisse la RDC, pays d'origine de ses parents, lui qui est né en Belgique.

[Page 21](#)

ÉDITORIAL

Agaçant !

Après Rome, Bruxelles. L'accueil que Bruxelles la Belge et Bruxelles l'Européenne ont réservé en ce début de semaine au Président Denis Sassou N'Guesso confirme ce que nous avons ressenti dans la capitale italienne quelques jours auparavant : à savoir que le Congo est perçu au cœur de la vieille Europe comme l'un des acteurs essentiels de la scène africaine, un État avec lequel il convient d'entretenir des relations constructives et permanentes.

Pour ceux qui, comme nous, observent jour après jour le rôle que joue notre pays dans la quête d'une paix durable dans cette partie du monde, il n'y a là rien de surprenant. Mais pour ceux, de moins en moins nombreux il est vrai, qui persistent dans le déni de la vérité et présentent Brazzaville comme la capitale d'un pays peu fiable, il y a effectivement de quoi s'agacer. Cela d'autant plus qu'au fil des mois, la communauté internationale manifeste de mille et une manières sa confiance retrouvée envers un pays qui occupe une place centrale au cœur de l'immense Bassin du Congo.

En multipliant les contacts au plus haut niveau avec ses homologues européens, Denis Sassou N'Guesso fait d'une pierre deux coups : il plaide la cause d'une région du continent africain qui a besoin de l'aide extérieure pour asseoir sa paix intérieure sur des bases solides et il démontre simultanément que son propre pays, engagé dans une médiation vitale en Centrafrique, est bien l'un des principaux acteurs de ce long et difficile processus. Une démarche qui ne peut avoir, à terme très rapproché, que des retombées positives pour le Congo, pour notre Congo.

L'attention avec laquelle les personnalités rencontrées par le Président à Rome puis à Bruxelles ont écouté les propos qui leur étaient tenus et les commentaires que nous, journalistes, avons recueillis au terme de ces entretiens prouvent que le Vieux continent, aux prises lui-même avec des difficultés croissantes, prend désormais la juste mesure de l'intérêt majeur que présente pour lui l'émergence de l'Afrique en général et de l'Afrique centrale en particulier.

Il ne faudra sans doute pas attendre longtemps pour mesurer chez nous les retombées concrètes de ce changement.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les partis du centre rallient la majorité présidentielle

Le manifeste pour ce ralliement a été signé le 3 mars à Brazzaville par la Coalition du centre gauche (CCG) et les Forces unies des partis du centre du Congo (FUP2C). Elles ont saisi l'opportunité pour appeler au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

« Aujourd'hui, avec le recul du temps, l'analyse fait ressortir que la situation politique nationale est fortement controversée, peu reluisante et beaucoup stressante car marquée par une bipolarisation presque conflictuelle du débat sur le changement ou non de la Constitution. Seul un consensus national émanant du dialogue politique inclusif peut sauver le Congo de la dérive. Le ver de la destruction était déjà dans le fruit de la constitution du 20 janvier 2002 calquée sur le modèle des démocraties et des constitutions occidentales qui ne concordent pas avec nos valeurs culturelles », soutiennent les partis du centre signataires de ladite déclaration, avant de se prononcer clairement en faveur du changement de la Constitution. Les représentants de huit partis du centre ont parafé et remis une déclaration au président par intérim de la Majorité présidentielle, Pierre Ngolo, pour marquer leur adhésion à l'initiative du changement de la loi fondamentale. Pour cette frange des partis du centre, le changement de la Constitution est le seul moyen d'assurer l'effectivité du contrôle et de la répression efficaces de la délinquance économique et financière, de la corruption, du détournement des deniers publics et de l'enrichissement illicite



Les représentants des partis du centre signant la déclaration

; de la suppression décisive du cumul des fonctions, des mandats et des postes ; de la réduction du train de vie de l'État, du renouvellement de la classe politique ; du recrutement transparent et progressif des jeunes diplômés sans emploi dans la fonction publique, l'armée, la gendarmerie et la police nationale. Ainsi, ces groupements de partis entendent s'impliquer pour proposer un nouveau modèle d'organisation et de gestion du pays. « L'occasion est donnée à tous de recréer un nouvel idéal citoyen, patriotique et républicain pour le bien collectif en vue de sacraliser le dialogue politique inclusif tant attendu, gage de la paix, de la stabilité, du bon fonctionnement de la jeune démocratie congolaise, des institutions républicaines, du bien-être et du progrès social. Il nous faut aller au dialogue pour dégager un accord consensuel et global

qui élève chaque membre du corps social au-dessus des individualismes et des considérations partisans et qui garantit et préserve

l'indépendance, la souveraineté et la crédibilité du Congo », réitérent les signataires de ladite déclaration, estimant cependant que l'occasion est enfin donnée au peuple congolais de se lever comme un seul homme pour dire non aux égoïsmes, aux appétits personnels et aux injonctions extérieures de toutes sortes.

Le Mouvement pour la démocratie et le changement (MDC) ; la Nouvelle race (N.RA), le Parti pour l'unité et la démocratie (PUD), ont signé pour la CCG. Pour les FUP2C on note : Le Parti écologique congolais (PEC), le Parti panafricain pour l'alternance démocratique (PPAD), le Mouvement pour le changement du Congo (MCC), l'Organisation des jeunes démocrates efficaces (OJDE) et le Parti renouvateur pour l'unité du Congo (PRUC).

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARLEMENT

Justin Koumba : "Un Parlement responsable et actif est un maillon essentiel du processus décisionnel"

La session ordinaire dite administrative qui s'est ouverte le 2 mars à Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour huit affaires au Sénat et six à l'Assemblée nationale.

Les deux chambres du Parlement espèrent, qu'en cours de session, le gouvernement déposera d'autres affaires sur leur table de travail. Dans son discours d'ouverture, parlant du contexte national marqué par le débat sur le changement de la Constitution, le président du Sénat, André Obami-Itou a invité

les acteurs sociaux et politiques congolais à méditer les propos tenus par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso lors de son message de vœux aux Congolais. Le chef de l'Etat avait déclaré : « Je suis heureux qu'à ce sujet, un débat sain et responsable se soit instauré. Que

des opinions différentes et divergentes s'expriment, librement. Que les convictions les plus assurées s'opposent à de pertinentes objections. Qu'il ait un camp qui préconise des solutions alternatives et un autre qui prône le statu quo. C'est la démocratie. Personne n'a le droit d'empêcher une telle confrontation d'idées de prospérer. Personne n'a le droit de mener cet exercice démocratique à la dérive et au désordre ».

Situant le contexte international dans lequel s'ouvre cette session, André Obami-Itou a indiqué qu'il est marqué par des conflits et crises de tout genre, dont l'issue, a-t-il dit, demeure incertaine, malgré la mobilisation de la communauté internationale en vue d'y trouver des solutions définitives. Parmi ces crises, il a cité le spectre de la fièvre hémorragique Ebola, les incursions de la secte islamiste et terroriste Boko Haram et le conflit centrafricain. Il a loué des efforts de la communauté internationale pour juguler ces crises.

De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba a exhorté les députés de ne pas croiser les mains devant

les perturbations de tout genre observées aussi bien au niveau continental, de la sous-région d'Afrique centrale qu'au Congo. « Un Parlement responsable et actif est un maillon essentiel du processus décisionnel. Il reste en effet le lieu privilégié de prévention, de médiation et de résolution des conflits. Faute de quoi, la rue impose sa loi », a-t-il déclaré en substance.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a rappelé aux élus du peuple que l'année 2015 va connaître une intense activité politique pour laquelle les députés devraient s'y impliquer pour mieux la préparer en toute responsabilité.

Roger Ngombé

VIE DES PARTIS

Le RUNR et le Centre démocratique sollicitent la convocation du dialogue national

Au cours de sa dernière sortie publique à Pointe-Noire, le président du Rassemblement pour l'unité nationale et le renouveau (RUNR), Prince Richard Nsana, a ouvertement déclaré que son parti est favorable au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et à la convocation d'un dialogue politique inclusif.

Pour Prince Richard Nsana, la Constitution du 20 janvier 2002 est une loi fondamentale de circonstance parce que conçue après les crises politiques que le Congo avait connues. Ce texte, a-t-il poursuivi, avait pour objectif de ramener la paix, la stabilité, la sécurité et le fonctionnement normal des institutions. Le président du RUNR pense que ce texte fondamental est arrivé à la fin de son cycle de vie. Il a invité, par ailleurs, les Congolais à ne pas personnaliser le débat sur le changement de la Constitution. Abordant le point sur le dialogue politique inclusif, dont il sollicite

la convocation dans les plus brefs délais par le Président de la République, Prince Richard Nsana a affirmé que « le dialogue c'est l'expression de la vie en communauté, et le Congo est une nation d'essence communautaire. Les différentes voix qui s'entrelacent et avec elles le silence vont, peu importe le temps, accoucher d'un consensus, d'un compromis, de quelque chose qui fera la fierté de s'entendre entre les congolais, de se comprendre et de s'unir pour préserver les acquis de la paix et de la reconstruction de notre pays », a déclaré le président du RUNR.

Le Centre démocratique favorable au dialogue

De son côté, le Centre démocratique a mis à profit la célébration du 22^e anniversaire de sa création pour solliciter du chef de l'État la convocation dans les plus brefs délais du dialogue politique inclusif. Selon cette force centriste, à l'issue de ce dialogue, il devrait être érigé à Brazzaville des musées en mémoire de Jean-Félix Tchicaya, premier parlementaire congolais ; Fulbert Youlou, premier président congolais et Alphonse Massamba Débat, deuxième président du Congo.

Ce parti souhaite que cette concertation élabore le statut des anciens présidents de la République du Congo. Les centristes ont lancé, en outre, un appel à tous les congolais, d'intérioriser que « ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous divise ».

Roger Ngombé

NIARI

Pierre Mabiala fait construire un pont à Dolisie

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public a procédé le 28 février dernier à Dolisie, dans le département du Niari, à la pose de la première pierre en vue des travaux du pont « Ngouma Joseph » situé au quartier Gaya. Pierre Mabiala agit ici en sa qualité de président d'honneur de la Dynamique pour la paix.



Le ministre Pierre Mabiala posant la première pierre de l'ouvrage

La réalisation de cet ouvrage n'est en fait que la réponse aux nombreuses doléances présentées par les populations de ces zones reconnues marécageuses du fait des inondations persistantes. Ce qui menace la vie des populations en les soumettant aux risques de noyade, d'électrocution, d'épidémies et de perte des biens matériels. « Ce moment solennel, témoigne de la communication fraternelle entre la Dynamique pour la paix et les populations de la ville de Dolisie en général, et celle du quartier Gaya en particulier », a déclaré un des responsables de cette association.

L'ouvrage sera un cadre fermé en dalots et en béton armé reposant sur le sol de fondation au moyen d'une traverse intérieure. À chacune des deux extrémités, se déploieront deux murs en aile où seront étalés des enrochements sur près de 1,50m. Quant au radier général, celui-ci sera muni de deux bèches en amont et en aval profondes de 0,80m en moyenne. Il sera également muni de deux pertuis d'environ 2m de hauteur et de largeur. Les dimensions de l'ouvrage sont de 13,40m dans le sens de la largeur de la chaussée et de 4m dans le sens de l'axe de la chaussée. La dalle et les toits auront 0,25m d'épaisseur.

Pour réaliser cet ouvrage, il faudra 10,86 mètres cubes de béton, dont 89,10 de béton armé et 236,04 mètres cubes de coffrage. Les quantités de matériaux suivantes seront consommées : 32,78 tonnes de ciment, 94,34 mètres cubes de sable de concassage, 35,47 mètres cubes de gravier et enfin près de 13.709 litres d'eau. La durée des travaux est estimée à six semaines et le coût global des travaux s'élève à 80 millions de francs CFA à cause des travaux en annexe.

Jean Jacques Koumba

ENERGIE

Une mise à jour des données s'impose !

Les acteurs du secteur de l'énergie ont souligné la nécessité d'actualiser les informations contenues dans le document du système d'information énergétique du Congo, (SCIE-Congo). Ils ont apporté des suggestions pour améliorer le document passé en revue, au cours du séminaire national SIE-Congo 2014, organisé par la direction générale de l'énergie, en partenariat avec l'Union Européenne et plusieurs autres partenaires multilatéraux.

La majorité des données contenues dans le document présenté, retrace la période 2000-2012. Ce rapport comprend une présentation du secteur de l'énergie, un ensemble de données socio-économiques, le bilan énergétique détaillé pour l'année 2012, l'analyse des évolutions de consommation ainsi que celle de consommation d'énergie dans le secteur résidentiel par usage et équipement.

Du bilan, les informations statistiques se présentent comme suit : 2436 kilotonne d'équivalent pétrole en approvisionnement total ; 1750 Ktep de consommation finale totale. À ce sujet, la consommation finale au Congo est de 0,41 tep/habitant. 61% de la consommation finale totale provient de la biomasse (bois de feu et charbon de bois), 34% des produits

pétroliers et 5% dans l'électricité.

De façon spécifique dans le secteur de l'électricité, le taux d'accès à l'électricité est de 27%, un pourcentage qui devrait interpeller tous les acteurs du secteur, afin de combler les attentes des populations en la matière. En effet, il ressort qu'il y a beaucoup de production (non quantifiable) mais moins de consommation. Un rapport de HSE-Montréal révèle que le Congo est le deuxième pays dans le monde à posséder un taux de perte d'électricité trop élevé. Il ressort des différentes interventions que la consommation d'électricité n'est pas bien évaluée. Ceci, s'explique à travers les branchements frauduleux et aussi les agents de la Société nationale d'électricité (SNE) qui bénéficient d'une gratuité dans leur consommation. Cependant, ceux-ci ont déclaré plusieurs ménages et leur consommation d'énergie électrique n'est pas quantifiée. Un autre cas, certains agents de ladite société sont décédés mais leur nom figure toujours dans le registre de consommation. Les statistiques disponibles ressortent 2,8 abonnés pour un compteur d'où 71% de taux d'accès mais scientifiquement la réalité est de 27%.

Par ailleurs, le ministère de l'Énergie dispose, depuis l'année passée, d'une analyse approfondie des consommations d'énergie du secteur des mé-

nages. Ce dernier est le plus important secteur de consommation, avec plus de 60% des consommations finales.

Ce type d'analyse jette les bases d'une analyse prospective du secteur, en fournissant de bonnes estimations des consommations d'énergie par usage, équipement et type d'énergie. Ainsi, l'équipe SIE-Congo s'estime satisfaite de cette modélisation. Car il est dorénavant possible d'évaluer, de manière chiffrée, différentes mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique, de substitution de combustibles et d'énergies renouvelables. Le projet SIE-Congo vise à mettre en place des systèmes d'information énergétique. Il est un outil d'aide à la décision, en vue d'une planification efficace. La SIE-Congo invite tous les acteurs du secteur de l'énergie à faciliter son équipe dans la collecte des données.

Notons que le projet a été lancé le 19 juin 2012 et le 21 mai 2013, la SIE-Congo avait présenté son premier rapport annuel qui était consacré à la présentation du bilan énergétique 2011. Le deuxième rapport a été présenté le 3 mars à Brazzaville, en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Georges Roger Adzama, le coordonnateur SIE-Afrique, Philippe Constant, et de plusieurs autres invités.

Nancy France Loutoumba

ENVIRONNEMENT

Examen des rapports sur les polluants organiques persistants

Le conseiller juridique et administratif du ministre du Tourisme et de l'environnement, Hygin Bellarmin Elenka, a ouvert le 3 mars, à Brazzaville les travaux de l'atelier de validation des rapports sur l'inventaire préliminaire des polluants organiques persistants et de définition des priorités pour la gestion rationnelle des produits chimiques.

L'examen de ces inventaires a été confié aux consultants nationaux issus de l'administration publique et privée; aux responsables de la société civile et aux Organisations non gouvernementales, en vue de doter le Congo d'un plan stratégique national. Lequel plan précisera chacune des actions prioritaires à définir. En clair, il s'agit, notamment de définir les activités spécifiques requises, les ressources nécessaires, les parties prenantes et les délais pertinents d'aboutissement.

L'état des lieux de ces produits chimiques au Congo se traduit par l'actualisation des inventaires des Pesticides polluants organiques persistants (POP), des polychlorobiphényles et des équipements; des dioxines et furannes, des sites contaminés et l'évaluation de la capacité des infrastructures et du cadre insti-

tutionnel à gérer les POP.

Le conseiller Hygin Bellarmin Elenka a déploré les insuffisances dans le domaine de l'environnement, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des structures et des acteurs concernés par la pertinence de la sécurité chimique. À cela s'ajoute, la méconnaissance des dangers d'utilisation des produits chimiques par la population; les difficultés d'application de la réglementation existante; la caducité de la réglementation en vigueur concernant la protection de l'environnement ainsi que l'insuffisance des moyens financiers et logistiques pour une gestion efficace et pérenne des produits chimiques.

Cet atelier qui prendra fin ce 4 mars, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet «Activité habilitante,» visant à examiner et actualiser le plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm sur les POP. Le Congo avait bénéficié de l'appui multiforme du Fonds pour l'environnement mondial, sans oublier l'assistance technique de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Les travailleurs sociaux de Brazzaville appelés à raffermir leurs liens

L'invite a été faite à l'occasion de la célébration du 13^e anniversaire de la Mutrasb (Mutuelle des travailleurs sociaux de Brazzaville) le 28 février dernier

Créée le 2 février 2002, la Mutrasb a soufflé le week-end dernier ses treize bougies d'existence. La cérémonie a été commémorée en présence du directeur général des Affaires sociales, Jean-Clo-

se veut être exemplaire à travers notre profession que chacun se sente considérer plutôt que rejeter et refuser. Il s'avère donc important d'y adhérer en tant que fonctionnaires sociaux du Congo en général et, ceux de Brazzaville en particulier », a-t-il indiqué.

Il a enfin placé les treize ans d'existence de cette association sous le signe de solidarité, de la fraternité au regard des prestations



Les membres de la Mutrasb ; crédit photo Adiac

taire Tomby. Organisation à caractère social, cette association regroupe actuellement une centaine de membres actifs et retraités. Sa particularité est qu'elle renferme en son sein plus de femmes que d'hommes.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Mutrasb, René Malonga, a rappelé que cette organisation est un héritage pour leurs jeunes collègues des services sociaux. « *L'idéal de la Mutrasb*

offertes au point de vue des droits prônés tout au long de cette période.

Rappelons que des diplômes ont été remis à quelques membres qui ont marqué l'histoire de cette mutuelle. En effet, pour avoir pris l'initiative de créer cette organisation, Elisabeth Mbongo s'est vue décernée le diplôme d'honneur. Treize autres femmes ont reçu des diplômes de dévouement.

Parfait Wilfried Douniama

AUDIENCE DE LA COUR DES COMPTES ET DE DISCIPLINE BUDGETAIRE C.C.D.B

Le vendredi 27 février 2015 s'est tenue à la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire (CCDB), l'audience de la Chambre du Budget de l'Etat.

L'affaire enrôlée a porté sur l'examen et la vérification de la régularité du compte du Fonds de Soutien à l'Agriculture (F.S.A).

Le Fonds de Soutien à l'Agriculture est un établissement public administratif, subventionné par le Budget de l'Etat pour apporter un appui aux promoteurs agricoles.

Après lecture du rapport par le Juge rapporteur et observations du Ministère Public, l'affaire a été mise en délibéré pour un arrêt à rendre le 20 mars 2015.

**L'attaché de Presse
Kaiser KESSAKI-MABA**



AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 019F/SNE/DGPD/CGMP/2015

Objet : Acquisition de coffrets sécurisés.

1. La Société Nationale d'Electricité a prévu dans son budget d'investissement des fonds pour financer l'acquisition des compteurs basse tension permettant de poursuivre l'opération pose compteurs. Elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture portant sur l'acquisition de coffrets sécurisés équipés de 12 000 compteurs électroniques basse tension.
2. A cet effet, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ce matériel. La liste exhaustive des fournitures est contenue dans le dossier d'appel d'offres (bordereau descriptif et quantitatif).
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent se renseigner sur le dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, 2^e étage de l'immeuble du siège social de la SNE de 08h00 à 15h00. Ils peuvent également s'en procurer à l'adresse mentionnée ci avant, contre un paiement non remboursable de 600 000 F CFA, payable en espèce.
5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 06 Avril 2015 à 13h00 et seront ouvertes le 06 Avril 2015 à 14h00 en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à l'adresse ci-après : salle des réunions de l'immeuble du siège social de la SNE, sise 4^eme étage. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Une garantie d'offres, d'un montant équivalent à deux pourcent (2%) de la valeur de leur soumission est requise. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission et être adressées à l'attention de Monsieur Louis KANOHA ELENKA, Directeur Général Président du Directoire / corneilleobonga@yahoo.fr; amourespoirabe@yahoo.fr, Tél : 222 81 06 58 / 242 05 558 08 02 / 242 06 688 88 58 / 242 05 588 88 58 / 242 05 55138 24.

Louis KANOHA ELENKA.-

REMERCIEMENTS

Les enfants Loufoua-Lemay et famille remercient parents, amis, connaissances, les sœurs de la congrégation de la divine providence, les fraternités, sainte Agnès et sainte Bernadette, la chorale les amis de Dominique Savis (ADS) et la communauté de Bacongo, qui les ont soutenus moralement, physiquement, matériellement, financièrement et spirituellement lors du décès de leur mère, grand-mère et belle mère, la nommée Banzouzi Geneviève veuve Loufoua-Lemay Jean-Jacques, rappelée à Dieu le 03 février 2015 à Brazzaville. Ils les prient de s'unir à eux dans la prière pour le repos de l'âme de la disparue. Que son âme repose en paix.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il faut faire attention à deux choses sur le continent, le jihadisme et les élections qui tournent mal. Ce sont les plus grands dangers. Le jihadisme est, cependant, un problème international, il n'est pas seulement africain, mais il s'alimente souvent de situations locales ou régionales. »

Donald Kaberuka, président de la Banque africaine de développement (BAD), arrivé en fin de mandat, Le Soleil du 3 mars 2015

« Quand une alternance démocratique pacifique est impossible, cela nourrit la propagande terroriste selon laquelle la violence est la seule réponse possible. »

Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique, Jeune Afrique N°2824 du 22 au 28 février 2015

« Les nations africaines seraient bien avisées de s'inspirer de la devise de l'Union africaine des architectes, « Planifier avec le peuple et non pour le peuple », pour construire des logements durables et abordables. »

Tokunbo Omisore, président de l'Union africaine des architectes, African Business | Hors Série Villes africaines, février 2015

« Force est de constater qu'aucun pouvoir central ne peut tout faire... La conception jacobine de l'État ne doit-elle pas faire place à une décentralisation effective, une décentralisation qui permette aux collectivités locales de s'administrer librement dans une égale dignité ? »

Samuel Sene, Sénégal, écrivain-consultant, Le Quotidien, 12 février 2015

« Il faut que le Burkina soit réaliste et vive enfin à la hauteur de ses moyens. Nous ne sommes pas riches au point de nous permettre des dépenses qui ne se justifient pas. »

Michel Kafando, président de la transition du Burkina, Jeune Afrique, 23 février 2015

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

L'autorité exigée au sein des unités

Les assises de cinq jours ayant réuni les commandants de formation et chefs de corps des Forces armées congolaises (FAC) se sont achevées le 28 février à Brazzaville.

À l'occasion, le chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoï, a salué la

qualité des conclusions auxquelles sont parvenus les participants, conscients des défis que représente l'exercice de l'autorité dont le but est d'assumer au mieux les responsabilités qui sont les leurs, devant leurs hommes et leurs chefs.

Il a estimé que ces moments de partage ont permis à tous de revisiter les actions souvent mal conduites

par le déficit d'informations, mais aussi par un engagement corrompu par la fatalité et le refus de l'apprentissage. « La documentation mise à disposition doit apporter la plus-value nécessaire au fonctionnement des unités, et ne point remplir à souhait des armoires des oubliettes de la connaissance », a souligné Guy Blanchard Okoï, devant une soixantaine de participants. Il a par ailleurs, mis en exergue un nouveau leadership, épris du bon sens et de la modernité dans la justice et la légalité dans le but de contribuer à la préservation de la paix sur toute l'étendue du territoire national.

« Ainsi donc, dopés par les nouvelles orientations du commandement, vous devez travailler avec un engagement ferme, en prenant toutes les dispositions sécuritaires qui s'imposent et vous serez des commandants de grandes formations et des chefs de corps responsables et performants pour le succès des Forces armées congolaises, dans l'intérêt du pays », a exhorté Guy Blanchard Okoï.

Guillaume Ondzé



Le chef d'état-major général des FAC

CONGO-FONDS MONDIAL

Un accord cadre envisagé pour conforter la lutte contre le VIH/Sida tuberculose

La responsable du portefeuille du Congo au Fonds mondial, Nathalie Breché, a tenu le 27 février à Brazzaville, une réunion avec le Comité de coordination national de lutte contre le VIH-Sida, la tuberculose et le paludisme (CCN) pour planifier à nouveau la demande de financement du Congo auprès de cette institution internationale.

Pour l'obtention de ce financement non remboursable, un accord cadre est en voie de signature entre le gouvernement du Congo, le CCN et le Fonds mondial. En plus, le Congo va octroyer à l'institution onusienne une contrepartie du financement estimé à 20%.

Ce financement estimé à plusieurs millions d'euros va aider le Congo à renforcer la réponse nationale contre le VIH/Sida et la tuberculose.

« Notre équipe s'est dédiée à tra-

vailler avec les partenaires et autorités du Congo pour envisager de nouvelles opportunités de financement. Actuellement, nous soutenons les subventions et la réponse nationale sur le VIH/Sida et la tuberculose avec environ 55 millions d'euros qui ont été investis. Et, 22 millions d'euros du Fonds mondial sont nécessaires sur la prochaine aide de financement », a expliqué Nathalie Breché.

Pour l'instant, il y a néanmoins les difficultés concernant l'achat des produits de lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose qui restent encore à lever.

Pour cela, le ministère de l'Economie et des finances se propose de mettre en place un comité de pilotage de gestion de tous les projets financés et cofinancés par l'Etat y compris les partenaires au développement.

Actuellement, plusieurs procédures liées à la traçabilité sont engagées par le ministère de la Santé pour la

quantification des besoins et l'agent d'achat. « La perspective du gouvernement c'est d'aller vers le renforcement de la centrale d'achat pour qu'elle monte en puissance. En ce qui concerne la confirmation des budgets, il y a des efforts fait par le gouvernement relatif à l'achat et la gestion des antirétroviraux. En outre, l'actuelle proposition de l'accord cadre est la bienvenue. En plus, nous envisageons aussi la rédaction de la note conceptuelle en collaboration avec la mobilisation de nos partenaires afin qu'elle soit éligible », a expliqué Julien Makaya, président du CCN.

Rappelons que la signature de cet accord cadre permet au Fonds mondial de jauger le niveau d'autorité nécessaire de l'engagement de l'Etat. Et, cet accord reprend les conditions générales et juridiques d'octroi des subventions qui sont connues au préalable par les bénéficiaires.

Fortuné Ibara



Une expertise à votre portée

FORMATION - COACHING - ASSISTANCE TECHNIQUE

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IAPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration

DUREE

3 jours

PERIODE

4 au 6 mars 2015

COUT

300 000 FCFA

La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne

5 jours

9 au 13 mars 2015

450 000 FCFA

Optimiser ses outils et techniques de recrutement

3 jours

11 au 13 mars 2015

300 000 FCFA

Les fondamentaux du marketing

4 jours

17 au 20 mars 2015

400 000 FCFA

Suivi-évaluation des projets et programmes

5 jours

23 au 27 mars 2015

450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

PAIX ET SÉCURITÉ

Brazzaville abrite la première réunion annuelle de la commission pédagogique du Copax

Organisée du 2 au 6 mars à l'Ecole de génie travaux (EGT) de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, la première réunion de la commission pédagogique du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (Copax) vise à former les professionnels dans les domaines de la prévention et celui de la gestion des conflits.



La photo de famille des membres des différentes délégations ; crédit photo Adiac

Les participants venus des différents pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) vont plancher, pendant cinq jours, sur la finalisation, l'enrichissement des modules de formation en OSP, l'élaboration d'études de cas et exercices pratiques. La formation concerne, en effet, des représentants des Etats dans toutes leurs composantes : militaires, gendarmes, policiers et civils, selon une approche multidimensionnelle.

À en croire le chef de service intégré de la formation Copax, Real Romuald Mbida, au regard du fait que la problématique électorale est source de conflits en Afrique, il s'agit de travailler à la conception des programmes de formation en relation avec le cycle de la gestion des conflits, de la prévention et l'étape de la reconstruction. « Il s'agit de doter nos Etats des capacités de prévention en conflits et de gestion de ces conflits qui peuvent être générés, entre

autres, par le problème des élections. Il y a bien d'autres causes au conflit. La commission pédagogique du Copax est donc chargée de concevoir les contenus des formations dans les domaines de la prévention, la gestion des conflits », a-t-il expliqué.

Le directeur général de l'EGT, le colonel ingénieur Hilaire Okoko, a, quant à lui, rappelé que la particularité de cette réunion était qu'elle se déroule avant 2016, année qui verra se dérouler des processus électoraux dans plusieurs pays de la sous-région. Il a également souligné que les formations du Copax ont pour objectif principal, la création d'un vivier d'experts, militaires, policiers, gendarmes et civils, capables de concevoir, de planifier, de suivre et de mettre en œuvre des politiques propres à assurer la prévention des conflits, la gestion efficace des crises, la consolidation de la paix, de la sécurité et la stabilité à long terme dans la sous-région Afrique centrale.

Présidant la cérémonie, au nom du ministre de la Défense nationale, le colonel Léonce Nkabi, a indiqué que pour un continent en proie aux turbulences diverses comme l'Afrique, il faut une approche inclusive, pouvant permettre la prise en compte de l'ensemble des défis à relever pour la pérennisation de la paix et de la sécurité. Pour le directeur général des ressources humaines du ministère de la Défense nationale, la commission pédagogique qui est l'instance technique et scientifique se doit, non seulement de garantir la qualité des formations offertes par la CEEAC, mais aussi de veiller à la cohérence entre contenu des formations et les orientations du Copax. « Ce dispositif prévu pour gérer les délicates questions de soutien à la paix, exige des hommes et des femmes formés, aptes à évoluer dans des conditions éprouvantes et de donner des résultats. C'est pour répondre à cette exigence que le Copax s'est doté d'un programme de formation, d'un réseau de centres d'excellence, porté par une conception dont les réunions périodiques servent d'ateliers d'innovation et d'étude de cas pratiques », a rappelé le colonel Léonce Nkabi.

Il a, par ailleurs, exhorté les participants à approfondir leurs réflexions pour acquérir une meilleure maîtrise des sujets de leurs interventions futures. Il a, enfin, insisté sur la nécessité de faire de ces réunions des lieux de confrontation d'idées, d'échange d'expériences susceptibles d'aboutir à l'amélioration des programmes de formation, des méthodes de transmission de connaissances et de vé-

ritables laboratoires. L'ultime but étant la formation par des écoles d'un vivier de cadres militaires, policiers, gendarmes et civils qui apporteront un plus en terme de capacités de déploiement rapide de la force africaine en attente, ainsi que de la mouvance axée sur le concept de la capacité africaine de réponse immédiate aux situations de crise. Rappelons que conformément aux directives de la CEEAC, le Copax a, entre autres missions, d'assurer

le relai de la dissémination de la politique, des normes, des curricula de formation et des supports didactiques dans l'ensemble des structures des Etats-membres ; conseiller le secrétariat général sur l'homologation des formations courtes ou longues offertes par les centres et institutions de la sous-région. Il appuie également le secrétariat général dans la mise en place de formations sous-régionales.

Parfait Wilfried Douniama

TRIBUNE LIBRE

La démocratie sociale de proximité : la « Trilogie déterminante rénovée »

Après la dissolution de la Trilogie déterminante (TD) en 1990, le dialogue social dans l'entreprise congolaise est désormais en panne. Ceci, sur deux points.

1- le déséquilibre structurel : avant 1990, le dialogue social dans l'entreprise reposait sur la concertation permanente entre le Parti congolais du travail (PCT, Parti unique, marxiste-léniniste, créé en 1969), ses organisations de masses (dont la Confédération syndicale congolaise (CSC), Syndicat unique, créé en 1964), et l'employeur (l'Etat ou le Patronat). Depuis 1990, ce dialogue ne repose plus que sur le Syndicat et le Patronat (Union patronale et interprofessionnelle du Congo, et Union des opérateurs économiques congolais).

La TD était une innovation sociale majeure, inspirée de la doctrine de la cogestion allemande, d'après laquelle, les salariés concernés par une décision doivent y participer dans le Conseil d'établissement (Délégation du personnel) et/ou dans le Conseil de surveillance (Comité d'entreprise). En Allemagne, le premier niveau concerne l'entreprise de cinq salariés au moins (contre sept au Congo et onze en France), où le Délégué du personnel (DP), élu ou désigné, doit être consulté par l'employeur sur les questions sociales et économiques. En France et au Congo, le DP n'émet que des avis sur ces questions. Au Congo, il décide en matière d'Hygiène et de Sécurité.

Le deuxième niveau concerne l'entreprise de plus de 500 salariés (contre 50 salariés en France et 30 salariés au Congo jusqu'en 1996) où, le DP donne en plus, son avis à l'employeur, sur la gouvernance de l'entreprise. En Allemagne, trois régimes se distinguent : celui de 1951, qui concerne plus de 50 entreprises sidérurgiques et minières de plus de 1000 salariés. Il prévoit une représentation paritaire des salariés dans un Conseil présidé par un homme neutre, et la présence dans le Directoire d'un Directeur du personnel nommé avec l'accord de la majorité des représentants des salariés ; celui de 1952 qui concerne 3.500 entreprises de 500 à 2000 salariés, avec un tiers de sièges revenant au personnel, le reste aux actionnaires.

Au Congo, la TD était une sorte de « Palabre locale », fondée sur le principe régulateur des « 3 Co » : la Codétermination, par laquelle tous les membres fixaient ensemble les objectifs et moyens permettant de les atteindre ; la Cogestion, par laquelle les membres participaient à la gestion de l'entreprise, et la Coresponsabilité, par laquelle les membres étaient tous responsables civilement et pénalement des décisions qu'ils prenaient. Elle comprenait trois organes : le Tribunal des Camarades, chargée de juger les travailleurs, auteurs d'actes d'indiscipline sociale, économique et politique dans les entreprises et les administrations ; la Commission de la production, chargée de planifier, d'organiser, de gérer et contrôler la production ; la Commission des avancements et rémunérations, chargée de fixer et conduire la politique du personnel et des salaires.

Mais, le « Centralisme démocratique », principe fondamental du Communisme selon lequel, l'échelon inférieur doit se soumettre à l'échelon supérieur, la TD, émanation de la CSC, échelon inférieur du PCT, a été transformée en une simple chambre d'enregistrement des décisions du Parti, dans laquelle, personne n'était ni responsable des décisions prises en commun, ni coupable de leurs conséquences. Ainsi, ayant constaté l'inefficacité de la TD, le 4e congrès ordinaire du PCT, tenu du 29 juin au 4 juillet 1990, liquida cette chambre, opta pour le retour du multi syndicalisme, et créa la DP et le Comité d'entreprise (CE). Il abandonna également le Marxisme-Léninisme comme idéologie officielle de l'Etat et se prononça pour le retour au multipartisme.

2- la faible participation des salariés : le Congo compte, selon les sources, 13.500 entreprises déclarées dont plus de 95% ont moins de 7 salariés. La majorité des salariés congolais ne participent donc pas au dialogue social. Si la TD visait l'affirmation de l'aptitude des travailleurs congolais à s'organiser et à prendre collectivement des décisions face à l'employeur devant une autorité neutre, la reconfiguration du dialogue social sans cette autorité neutre, déséquilibre la Démocratie sociale de proximité.

Pour retrouver l'harmonie de la Démocratie sociale de proximité, il est nécessaire que la majorité des salariés participent au dialogue social. La réduction du seuil d'effectifs de 7 à 3 salariés pour l'élection du DP unique, disposant d'une voix délibérative sur toutes questions de la vie de l'entreprise, et responsable civilement et pénalement de ses décisions, est une voie de progrès dans une « Trilogie Déterminante Rénovée », animée dans le respect des « 3 Co », par un élu de proximité comme le Maire de la ville où se trouve le siège social de l'entreprise.

Par Emmanuel Okamba,

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

DÉFENSE NATIONALE

69 fusiliers commando de l'air formés

Ces stagiaires faisant partie des Forces armées congolaises (FAC) en général et de l'armée de l'air en particulier, ont pris part à un stage organisé par l'état-major de l'armée de l'air du 1er au 28 février à la base aérienne 03/20-Makoua, en vue de l'obtention d'un brevet supérieur dans la spécialité.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence des autorités administratives de la localité a connu quatre moments essentiels à savoir : le mot du directeur du stage, le lieutenant-colonel Thomas Roger Kimbalou qui après avoir évoqué les difficultés rencontrées et remercié le commandement, a précisé l'ob-

jectif de ce stage qui consistait à former les chefs de poste de commandement de protection (chef PC PRO) ; la proclamation des résultats et la remise d'un tableau représentant les différentes étapes du stage au chef d'état-major de l'armée de l'air par le colonel Eugène Kilikissa, directeur de l'instruction de l'armée de l'air.

Au cours de cette session, les participants ont peaufiné leurs connaissances sur plusieurs aspects relatifs aux fondamentaux du métier de fusilier notamment entraînés aux techniques de protection et défense des bases aériennes, ce, de jour comme de nuit, sous la pluie, dans la boue, dans les forêts de Makoua, dans la grande forêt du Mayombe et sur les montagnes de Boulankio.

S'adressant aux stagiaires, le général de brigade aérienne Jean Baptiste Philippe Tchikaya, chef d'état-major de l'armée de l'air, a déclaré : « Le commandement vous a choisis et formés pour mettre en pratique, les connaissances que vous venez d'acquérir afin que vous puissiez à votre tour, instruire et encadrer vos subordonnés, et que soient renforcées les capacités opérationnelles de vos unités et formations ».

Le deuxième temps fort était la remise des diplômes et le port d'insignes de brevet supérieur fusco-air par les autorités militaires et les autorités administratives de la sous-préfecture de Makoua. La cérémonie s'est achevée par un défilé militaire, le tout couronné à la fin par un apéritif.



La remise des diplômes

Guillaume Ondzé

ACTION HUMANITAIRE

L'ambassade des États-Unis offre 490 tonnes de vivres aux réfugiés centrafricains

Ces produits alimentaires composés de riz, des haricots, d'huile végétale et d'autres aliments favorables à la réhabilitation nutritionnelle des enfants malnutris, sont destinés aux réfugiés centrafricains de Bétou dans la Likouala.

« Ce don américain est suffisant pour nourrir les réfugiés centrafricains pendant à peu près 2 mois. C'est une assistance qui servira à réduire le taux de mortalité parmi les réfugiés, c'est-à-dire, sauver des vies, réduire la souffrance d'une population déplacée et aider à maintenir les enfants dans un bon état nutritionnel », a précisé le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) au Congo, David James Bulman.

Les vivres offerts par l'ambassade des États-Unis au Congo : 197 tonnes de riz, 120 tonnes de haricots, 167 tonnes d'huile végétale et de 10 tonnes de plumpy sup, destinés aux enfants atteints de la malnutrition, sont évalués à plus de 585 millions de francs CFA.

Selon l'ambassadeur des USA au Congo, Stéphanie Sullivan, ce geste s'inscrit dans le cadre du programme américain Food for peace, autrement dit, nourriture pour la paix, en vigueur

de l'action humanitaire et de la solidarité, font en sorte que la construction d'un nouveau centre nutritionnel soit achevée à Bétou. La donation des

malnutrition aiguë et seront utilisés pour aider les enfants vulnérables à retrouver leur force », a confié la diplomate Stéphanie Sullivan.

des sites de l'organisation onusienne à Bétou dans la Likouala. « Lorsqu'on reçoit 1 ou 2 visiteurs à la maison, c'est du travail. Mais ici nous sommes en train de nourrir 17000 visiteurs. Je vous assure que ceci est un travail énorme », a martelé David James du PAM.

Cette situation préoccupe également le gouvernement congolais qui, il faut le signaler, assume la grande part des charges. La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, a estimé, quant à elle, qu'il est urgent de couvrir tous les besoins de ces réfugiés en situation de détresse : « il y a bien sûr l'alimentation, mais ces réfugiés ont aussi besoin d'une assistance médicale, de l'eau potable. C'est pourquoi, nous demandons aux partenaires de ne pas oublier ces aspects », a plaidé Emilienne Raoul.

Elle a par ailleurs souhaité qu'au lieu d'apporter chaque fois de la nourriture, « il faut aussi permettre aux réfugiés de pouvoir cultiver eux-mêmes la terre, et de devenir autonomes ».

Fiacre Kombo



La ministre Emilienne Raoul, au centre, lors de sa plaidoirie

depuis 1954. « Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et le PAM en collaboration avec le ministre des Affaires sociales,

USA d'aujourd'hui comprend des aliments, tels que plumpy sup, qui sont spécifiquement conçus pour lutter contre la

D'après le HCR, plus de 22 000 réfugiés centrafricains sont installés sur le territoire congolais dont 17 000 cantonnés sur

AVIS D'APPEL D'OFFRES AFRO/ 036/ 2015

POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU FITNESS CLUB TENNIS DE L'OMS, BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE.



Le Bureau Régional pour l'Afrique désire recruter une entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux d'extension de son fitness club tennis, de la rénovation des installations sanitaires et de la peinture du bâtiment existant. En effet, cette extension de la salle de fitness du club Tennis permettra d'agrandir ladite salle d'une superficie actuelle de 16m² à une superficie d'environ 101.800m² afin de disposer de suffisamment d'espace pour recevoir tous les appareils nécessaires à la pratique de la gymnastique et pour exercer les activités physiques ne nécessitant pas l'utilisation des appareils.

L'extension de cette salle devra obéir à une architecture contemporaine qui pourra si possible corriger l'architecture peu reluisante du bâtiment existant. Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au 17 Mars 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

L'offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Attestation de non faillite
- Attestation de moralité fiscale.
- L'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- Expérience professionnelle
- Liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- Qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- Méthodologie à adopter ;
- Le matériel disponible

- Le planning de réalisation des travaux.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes dans le devis quantitatif et estimatif.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention « Confidentiel – TRAVAUX D'EXTENSION DU FITNESS TENNIS CLUB DE L'OMS/ AFRO », devra être déposée au plus tard le 20 Mars 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de DAF N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée lundi 9 Mars 2015 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

JOURNÉE DE L'ENTENTE ENTRE LES PEUPLES

Les clubs Rotary de Brazzaville en phase avec le peuple libanais

C'est à l'occasion de la double célébration marquant le 110^e anniversaire du Rotary international et la commémoration de la journée de l'Entente (entre les peuples), placée sous le signe du « Rayonnement du Rotary » que les clubs Rotary de Brazzaville ont choisi d'apporter leur soutien solidaire et leur réconfort au peuple libanais qui subit des vagues d'instabilité. La cérémonie y relative a eu lieu la semaine dernière à Brazzaville.

Il est un fait connu de tous que le Moyen Orient est la partie du monde où la paix est dangereusement menacée. Le Liban qui est passé par plusieurs épreuves difficiles subit en ce moment des vagues d'instabilité venant de la crise en Syrie et des conséquences du perpétuel conflit entre la Palestine et l'Israël. Depuis des années, une forte colonie libanaise vit au Congo et a tissé des liens de fraternité et d'amitié sans compter les raisons professionnelles. C'est pourquoi les Rotariens de Brazzaville ont partagé avec cette communauté libanaise un cocktail d'amitié, de solidarité, de réconfort et d'entente.

« Le Rotary mène un grand combat à travers le monde. Au Liban, il a fait face à beaucoup de problèmes. Le Rotary a aidé beaucoup la communauté libanaise lors de la crise que le pays a traversée. Notre onzième président de la République (du 25 mai 2008- 25 mai 2014), Michel Sleiman était rotarien. Le combat que mène le Rotary club de par le monde est le même combat que nous menons à travers une association que nous avons créée ici

», a précisé le représentant de la communauté libanaise au Congo.

Le gouvernement du Congo reconnaît l'action du Rotary

La ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, Émilienne Raoul, a remercié le Rotary qui a aidé le gouvernement de la République du Congo pendant les événements douloureux que le Congo a connu le 04 mars 2012. Avec le Rotary, le gouvernement a implanté plus de 1500 tentes dans les quartiers touchés par les explosions permettant ainsi aux familles d'être à l'abri des intempéries pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, le gouvernement prend le relais en construisant des logements sociaux pour que les personnes affectées par des explosions puissent être hébergées. La ministre a reconnu que le Rotary a aussi aidé le gouvernement congolais avec son programme antipolio dans la mesure où le Congo a été l'un des premiers pays à avoir reçu le certificat d'exemption du polio.

« Faire avancer l'entente internationale et la paix », c'est l'essence même de cet anniversaire du Rotary

À titre de rappel, en 2014, à l'occasion du 109^e anniversaire du Rotary international et de la célébration de la journée de l'Entente, les Rotariens de Brazzaville avaient choisi de soutenir la communauté centrafricaine. Au cours de cette soirée plusieurs voix s'étaient élevées pour exiger de la communauté internationale que la crise en République Centrafricaine (RCA) devienne une préoccupation quotidienne pour tous. Les Rotariens de Brazzaville s'étaient engagés pour s'associer à la dynamique de tous ceux qui voulaient du retour de la paix en RCA. Toujours dans ce cadre, à la conférence du



Le président Césaire Kouka prononçant son mot

district de Yaoundé, la crise Centrafricaine fut placée au cœur des débats assortis des recommandations et des résolutions. À titre d'illustration de cet engouement, les clubs Rotary avaient mandaté le past-président (P.P) Nestor Oyoukou pour participer aux côtés de leurs amis de S.O.S France à une campagne de sensibilisation des fonds auprès des Rotary clubs de France. Une campagne qui avait permis l'en-

voi sur Bangui de plusieurs tentes donnant ainsi de l'abri à des nombreux Centrafricains. Aujourd'hui, les clubs Rotary de Brazzaville sont heureux de constater que la situation semble s'améliorer dans ce pays voisin même si le chemin à parcourir est encore long. Au moins leur combat n'aura pas été vain. Et le peuple libanais mérite aussi bien ce soutien.

Bruno Okokana

IN MEMORIAM

04 mars 1995 - 04 mars 2015

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disparition. Voici vingt(20) ans jour pour jour que cela a plu au seigneur de rappeler dans son royaume notre chère maman. En ce jour mémorable chargé de souvenir, nous enfants :

Evoundi Marcelle Esther, Cathia Murielle, Carole, Franck Joël, Ngakosso Yannick ainsi que notre oncle Service Armand Jacques associons notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et aimer tout en sollicitant de tous une pensée pieuse pour sa mémoire.



Une messe sera dite en sa mémoire ce mercredi 4 mars 2015 à 16h30 en l'église saint esprit de Mougali à six(6) heures 30, suivi d'un repas le 07 mars 2015 au n80 de la rue Bangui (Terre jaune) de Mougali à 15h précises.

Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

AVIS DE RECRUTEMENT

Les Dépêches de Brazzaville recrute pour le compte de sa rédaction basée à Brazzaville, au Congo, des secrétaires de rédaction et relecteurs (rewriters).

Profil requis : licence en sciences et techniques de la communication (journalisme) ou en lettres.

Qualités/compétences exigées : bonne maîtrise de la langue française (grammaire), maîtrise de l'outil informatique, culture générale, maîtrise de l'actualité nationale et internationale. Avoir exercé dans la presse écrite, dans un média, ou dans un service de communication. Disponibilité et capacité à travailler en équipe et sous pression.

Tâches prioritaires à accomplir : relecture et correction des articles à publier sur le site de l'agence et dans le journal.

Les personnes intéressées par cet avis de recrutement sont priées de déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat du journal Les Dépêches de Brazzaville, sis au 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, à Mpila (en face de CFAO)

Composition du dossier : lettre de motivation, CV et copie légalisée du diplôme exigé.

NB : seuls seront contactés, les candidats dont les dossiers seront sélectionnés.

Délai de dépôt des dossiers : le 07 mars 2015.

BOZOU

La semaine de l'enseignement organisée à l'école préfectorale de la ville

Du 23 au 28 février 2015, une semaine de l'enseignement a été organisée à l'intention des élèves du fondamental n°1 de la ville de Bozoum, par le secteur scolaire de ladite localité. Cette rencontre a été marquée d'une part

par les activités sportives et d'autre part par les activités éducatives.

Jonas Yotoloum, chef de secteur scolaire de la ville, donne des précisions sur cette activité « *cette semaine de l'enseignement*

est une occasion de retrouvailles, de connaissance entre les élèves de la ville de Bozoum, surtout une opportunité d'inculquer à jamais à ces élèves la notion de tolérance, de paix, afin de faciliter une bonne cohé-

sion sociale entre les jeunes de cette ville ».

Cette cérémonie a été marquée par une rencontre de football entre l'équipe de l'école préfectorale mixte 1 de Bozoum et celle de l'école du plateau, suivie de la remise de

cadeaux aux meilleurs élèves de l'établissement gagnant.

La dernière semaine de l'enseignement organisée dans cette ville remonte à 2013, bien avant la dégradation de la situation sécuritaire dans cette partie de la RCA.

BRIA

Les forces internationales multiplient les patrouilles

Les forces internationales se sont déployées ces derniers jours dans la ville de Bria. Selon les responsables de ces forces, les opérations sont décidées pour combattre le phénomène de braquage à main armée constaté dans la ville et ses environs.

Les équipes de patrouilles traversent régulièrement les quartiers et les villages environnants la ville de Bria. Un officier de la Sangaris a expliqué que ces patrouilles sont organisées pour combattre les auteurs de braquage à main armée dont le nombre ne fait qu'augmenter dans la ville.

Cette source a indiqué que les opérations visent à protéger toute la population sans distinction. Les autorités de la ville se sont réjouies de ces patrouilles que le préfet de la Haute-Kotto a qualifiées de prometteuses.

Des tirs à l'arme lourde et légère ont été entendus ce samedi pendant quelques heures dans la ville de Bria. Contactée, la Sangaris, a promis donner des précisions sur l'origine et les raisons de ces tirs, ce qui n'a pas été fait dans la journée.

Notons que les ex-Séléka n'ont pas été impliqués dans ces opérations comme cela a été le cas dans un passé récent.

SIBUT

Trois personnes ont trouvé la mort suite à la justice populaire

Trois personnes ont été victimes de justice populaire dans la ville de Sibut et ses périphéries, ces trois derniers jours. Cette information a été livrée au RJDH le vendredi 27 février 2015 par une autorité locale, confirmée par une source religieuse.

Selon les informations, deux personnes ont été tuées le mercredi 25 février dernier dans la zone du reboisement, située à cinq kilomètres de la ville de Sibut. Selon les informations recueillies auprès des habitants de ce village, un résident de cette localité, qui revenait de l'axe Sibut kaga-Bandoro, a été poursuivi puis tué par quatre personnes non encore identifiées qui auraient tout emporté. L'un des quatre assassins aurait été appréhendé et tué aussi tôt par les parents de la victime. D'après une source proche des parents, la personne considérée comme l'un des agresseurs aurait dans sa poche le sexe de la personne tuée.

Ce cycle de violence barbare a été déclenché après l'assassinat d'un homme accusé d'avoir envoûté des personnes. Enfermée à la gendarmerie, une bande de jeunes armés s'est introduite dans sa cellule. Le présumé a été tué par cette bande. Une autorité locale a déploré ces cas. Pour elle, les éléments Minusca ne font rien pour combattre ce phénomène.

BANGUI

Des politiques centrafricains signent un appel à Rome sur initiative de Saint Edigio

Certains politiques centrafricains invités par la communauté Saint Edigio, ont signé le 28 février dernier, un document appelé « Appel de Rome au peuple centrafricain et à la communauté internationale ». Il s'agit d'un condensé d'engagement pris par ces leaders.

« *Appel de Rome au peuple centrafricain et à la communauté internationale* », c'est le titre du document qu'ont signé à Rome en Italie des leaders politiques centrafricains invités par Saint Edigio. Le document a été signé après plusieurs réunions en commission auxquelles ces leaders ont pris part.

Face à la situation actuelle de la Centrafrique, les signataires du document se sont engagés à s'impliquer pour la réussite du forum national qui sera organisé à Bangui, forum qui relève de la rencontre initiée à Brazzaville en juillet 2014, laquelle rencontre s'est soldée par la signature d'un accord de cessation des hostilités.

Ils se sont engagés aussi à combattre toute initiative pouvant compromettre la réussite de la rencontre de Bangui. Le document appelle à la tenue d'une

table-ronde de soutien à la République Centrafricaine pour permettre aux autorités qui seront élues de faire face aux défis de l'heure.

Les signataires ont pris dans le document l'engagement d'apporter leur contribution à la restructuration des forces de défense et de sécurité de la RCA et à la question de libre circulation sur l'ensemble du territoire centrafricain.

Ils se sont engagés à s'opposer et à ne pas prendre part à tout projet impliquant l'usage de la force comme moyen d'accès au pouvoir. Les signataires prennent l'engagement de respecter le pacte républicain signé à Bangui par les autorités de la transition. En plus ils se sont engagés à respecter les résultats qui seront sortis des élections et à faciliter le contre-pouvoir afin de permettre aux uns et aux autres de s'im-

pliquer d'une manière ou d'une autre à la gestion de la chose publique.

A la communauté internationale, les signataires ont demandé d'aider le gouvernement à rétablir la sécurité, à préserver la libre circulation et à garantir les droits fondamentaux au peuple centrafricain.

Le deuxième volet de la demande est une invite à la communauté internationale à qui les signataires demandent de soutenir l'Autorité nationale des élections en mettant à sa disposition les ressources dont elle a besoin.

Le document chute sur un appel au peuple centrafricain et aux autres forces vives de la nation que les signataires appellent à les rejoindre dans cette dynamique afin de barrer la route aux ennemis de la paix et de la liberté en République Centrafricaine.

Notons que ce document a été signé ce jour par Anicet Georges Doléguelet, Prosper Ndouba, Nicolas Tiangaye, Enock Lakoue, Désiré Kolingba, Martin Ziguélé, Gaston Nguerekata, Léa Koyasoum Doumta et Karim Meckassoua.

KAGA-BANDORO

Les ex-Séléka favorables aux consultations populaires à la base dans la ville

Les consultations populaires à la base prennent forme dans les zones où les travaux n'avaient pas pu se tenir. Le porte-parole de l'ex-Séléka de Kaga Bandoro Moussa Maouloud a fait savoir qu'ils sont prêts à accueillir la délégation de Bangui. Le porte-parole de l'ex-Séléka de Kaga-Bandoro a expliqué qu'ils ont suivi le mot d'ordre de leurs chefs hiérarchiques pour décider d'accepter les consultations populaires à la base. « *Les autorités ont donné*

leur parole et nous ne pouvons les contredire ; la consultation populaire à la base va se tenir à Kaga-Bandoro car l'ex-seleka se dit prêt pour recevoir la délégation. C'est un ordre que nous avons reçu de nos responsables et nous le suivons », a précisé le porte-parole.

« *Nous avons rencontrés, le général de la Minusca, la Sangaris, Démafouth et deux autres ministres pour discuter de la tenue des travaux. Nous étions favorables à*

la tenue de la consultation parce qu'un communiqué avait été déjà signé », a-t-il noté.

Sur seize préfectures que compte la RCA, quatre n'avaient pas pu être couvertes par ces consultations à la base. La semaine dernière, la ville de Bria a été couverte. Les consultations à la base à Kaga Bandoro sont prévues du 04 au 06 Mars prochain.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme



3G Services

Devenez
CertifiéLES COMPETENCES INFORMATIQUES ET
LES CERTIFICATS INTERNATIONAUX

3G Services organise à Brazzaville dès le 16 Mars 2015, Un programme de formation Cisco avec certification internationale sur le Réseau Informatique intitulé : Cisco Certified Network Associate **Routage et Commutation**
Coût: A partir de 450 000 F/payable en tranches Durée: 2 Mois Horaires: 18H Public: Entreprise & Individuel

CCNA Partie 1-1 (ICND1)	Interconnexion de périphériques Cisco, fonctions du routage, Ethernet et LAN, IOS Cisco, Réseaux sans fil, Comprendre la commutation, Maximiser les bénéfices de la commutation, Comprendre les problèmes de commutation.
CCNA Partie 1-2 (Suite ICND1)	Configuration du Routeur Cisco, paquets réseau, Cisco SDM, Utilisation du routeur Cisco comme serveur DHCP, Accès aux périphériques distants, Technologies WAN, Routage statique, Gestion des périphériques Cisco.
CCNA Partie 2-1 (ICND2)	Implémentation de VLAN et des Trunks, Maximiser la performance avec le Spanning Tree, Maintenance des Réseaux Commutés, Opérations de routage, VLSM, Routage Dynamique, le protocole OSPF.
CCNA Partie 2-2 (Suite ICND2)	L'EIGRP, Les ACL, NAT et PAT, Solutions VPN, Connexion WAN avec PPP, Connexion WAN avec Frame Relay.

A la fin de la formation nous vous préparons à l'examen de Certification Cisco.
Pour les inscriptions et pour tout renseignement veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes:
Tel : 050745167/066779255 Email : contact@3g-universel.net

UNE 53^{ème} AGENCE POUR LES MUCODEC



Sociétaires MUCODEC, à partir du 02 mars 2015, vous avez un nouveau Point de vente en face de la Foire de Pointe-Noire.

Habitants des quartiers SONGOLO, Zone industrielle de la Foire et tous les sociétaires MUCODEC résidant dans les environs, vous désirez transférer vos comptes au Point de Vente Foire, vous pouvez le faire sans plus tarder : c'est gratuit...

Le Point de vente Foire vous accueille dans ses locaux le 02 mars 2015 à 8 heures précises.

Avec les MUCODEC, retirez votre argent et gérez votre compte en toute sécurité tout en restant près de chez vous.

Encore plus proche de vous!



DRAME DU 4 MARS 2012

Deux tableaux dans les zones détruites par les explosions

Trois ans après les explosions des dépôts d'armement et munitions, les gigantesques travaux de reconstruction engagés par l'État commencent à porter leurs fruits. Mais d'un autre côté, le contraste saute à l'évidence avec de nombreuses habitations des particuliers détruites, envahies d'herbes ou de mares d'eau, en attendant leur tour d'être réhabilitées.

À Ouenzé et Talangaï, les deux principaux arrondissements (5 et 6) de la capitale, frappés par les explosions du 4 mars 2012, la rumeur annonçait pour ce 4 mars 2015, la réouverture de l'hôpital de base de Talangaï réhabilité et l'inauguration du nouvel immeuble de la mairie de l'arrondissement 6. Ce ne sera pas le cas, d'après les informations recueillies au niveau local. Néanmoins, les deux structures modernisées et complètement équipées, ou presque, n'attendent que la décision des autorités pour être opérationnelles. Et celle-ci ne saurait tarder.

Selon le ministère en charge des Grands travaux, l'hôpital qui a tant manqué aux populations de

tion, laissent augurer d'un bon retour de la vie dans ces quartiers.

Un nombre important de particuliers attendent encore...

Au nombre des actions post-urgence programmées par le gouvernement afin de reconstruire les zones détruites de Ouenzé et Talangaï, les établissements scolaires laissent une bonne impression. Pierre Ntsié, Fleuve Congo, Trois Martyrs, Nkombo, A.A Néto, Thomas Sankara et Liberté ont vu leurs capacités d'accueil se décupler et les conditions de travail s'améliorer qualitativement. Le lycée de la Révolution et le collège Gampo Olilou promettent, eux aussi, de bons lendemains avec d'impressionnants



Le futur siège de la mairie de Talangaï, à Mpila

d'un titre, tant la situation n'est pas la même pour tous les sinis-

prises s'emploient à réhabiliter. Des 42 milliards que coûte cette phase, 27,650 milliards ont été décaissés (soit 66%) pour un taux d'exécution physique de 80% », indique le ministère en charge des Grands travaux. La deuxième phase de ce chapitre concerne environ 3500 parcelles regroupées en 20 blocs. Elle est en cours d'évaluation selon les autorités et une provision budgétaire a été constituée. Le démarrage des travaux ne pourra venir qu'après la finalisation des dossiers.

3500 parcelles attendent d'être réhabilitées

Dans la zone dite rouge, celle voisine de l'épicentre des explosions, il est envisagé la construction des logements modernes. Au total, 48 logements témoins sont en voie d'être érigés par l'entreprise Sinohydro qui a reçu une avance de démarrage des travaux exceptionnelle d'environ 50% du montant du marché. Mais le démarrage effectif des travaux dépend d'une procédure d'expropriation menée en concertation avec les autorités des quartiers et les propriétaires de parcelles.



Les logements sociaux de Mpila

cette partie de Brazzaville est déjà provisoirement réceptionné et sera remis en service courant mars. « Cet hôpital est non seulement réhabilité mais surtout en modernisation. Nous procédons actuellement à son équipement avec du matériel neuf pour un coût de 11 milliards FCFA », souligne-t-on au niveau de ce ministère. Également équipé en grande partie, le siège de la mairie de Talangaï n'attend plus grand-chose pour fonctionner.

À l'instar de ces deux infrastructures publiques, les logements sociaux, dont 200 anciens ont été réhabilités et 300 autres, financés par la partie chinoise, sont en cours d'achèvement sur l'ancien camp du Génie et matériel. Ils renvoient si bien l'image de la renaissance de cette zone de « triste souvenir ». Leurs travaux, beaucoup plus avancés que ceux du Mémorial de l'histoire du Congo en cours d'érection sur le site des anciennes casernes avec un complexe scolaire, un centre commercial et une église également en construction, ainsi que des voiries en cours de réalisa-

travaux qui avancent à pas de géant.

Cependant, le plus grand défi pour l'État demeure encore la reconstruction des parcelles des particuliers détruites. Une œuvre apparemment complexe à plus

trés.

Depuis 2013, le gouvernement avait entamé la réhabilitation des maisons endommagées. « Cette opération est menée par phase. La première phase concerne au total 821 parcelles que 17 entre-



Plusieurs familles attendent encore dans des abris de fortune Photos Adiac

Celle-ci a connu, à ses débuts, quelques tergiversations en raison des incompréhensions. Il faut signaler que les populations de ces zones adhèrent de plus en plus à la politique du gouvernement. D'autant plus que certains propriétaires de maisons en ont déjà bénéficié. D'où les impatiences qui s'expriment déjà. Et même des critiques.

« Le gouvernement devrait faire un peu plus vite parce que s'il y en a qui ont bénéficié de l'aide de l'État en s'installant à Kintélé, en retrouvant leurs maisons reconstruites ou des toits réparés provisoirement avec l'aide de l'État, nous autres ne bénéficions de rien. Nous sommes devenus locataires, la famille est démembrée et éparpillée. Alors que je connais un ami qui continue d'occuper le logement de l'état à Kintélé en faisant louer sa propre maison déjà réhabilitée par l'État », se plaint un jeune cadre natif du quartier 61, Mpila.

Après avoir réussi à fermer les 14 sites de sinistrés et reloger les 17 500 personnes issues d'environ 3000 familles, le gouvernement s'appuie surtout sur le projet de 1000 logements en construction à Kintélé, banlieue nord de Brazzaville. Des maisons sont affectées, au fur et à mesure qu'elles sont réhabilitées, aux sinistrés qui les demandent. Actuellement 396 familles y sont logées et 65 logements finis attendent d'être affectés à d'autres familles. Mais, de nombreuses personnes sur la liste d'attente s'interrogent sur les critères d'affectation des logements.

Autre sujet de pression sur le gouvernement, le remboursement des particuliers ayant réhabilité eux-mêmes leurs maisons. Des requêtes sont déposées à cet effet et les autorités se sont engagées à rembourser les intéressés.

Thierry Nougou

DRAME DU 4-MARS 2012

Plus de 8 milliards FCFA versés aux commerçants sinistrés

Sur les 9,5 milliards FCFA retenus pour la première phase de l'indemnisation des commerçants, des responsables des écoles privées et des vendeuses des marchés de Yoro et Dragage, plus de 8 milliards FCFA ont été décaissés et payés aux ayants-droits à la Banque postale

En effet, depuis le 3 novembre 2014, le gouvernement a commencé à indemniser les membres de la Coordination des collectifs des activités économiques de la zone du sinistre du 4-Mars 2012. Selon le président de cette coordination, Jean Serge Ibara, qui a animé un point de presse le 3 mars à Brazzaville, actuellement toutes les écoles privées ainsi que les vendeuses des deux marchés ont été payées en totalité. S'agissant des commerçants, 879 sur 881, à l'exception de quelques situations de décès et de procurations, ont été indemnisés.

« Pour les deux commerçants restants qui avaient les plus grosses sommes, ils vont signer sous peu un échéancier avec les services compétents pour un paiement échelonné de leur dû. Nous en profitons pour exhorter le service contentieux des grands travaux à diligenter les documents soumis à son appréciation pour que ces derniers rentrent dans leurs droits », a demandé Jean Serge Ibara.

Il a également informé la presse du déroulement, actuellement, de la dernière phase du dossier sur l'indemnisation des membres de la Coordination des collectifs des commerçants, des écoles

privées et des vendeuses des marchés de Yoro et Dragage. Il s'agit notamment de l'évaluation des retardataires dont la fin est attendue sous peu afin de transmettre le dossier sur la table du gouvernement. « Le gouvernement procédera aussi au paiement dans les plus brefs délais, conformément aux instructions du chef de l'État sur ce dossier. C'est pour cela que la commission devra œuvrer à l'achèvement de ce dossier pour qu'il soit clos définitivement et au plus vite », a-t-il insisté.

À titre de rappel, dans les 9,5 milliards FCFA prévue pour l'indemnisation, environ 8,5 milliards concernent les commerçants, 300 millions pour les écoles privées et près de 500 millions FCFA pour les vendeuses. Le dommage n'a pas été pris en compte.

La coordination ne reconnaît pas l'existence d'un autre collectif

Remerciant le président de la République et son gouvernement pour avoir honoré sa parole, en les indemnisant, cette coordination a rappelé qu'elle n'a jamais bénéficié d'un soutien quelconque pendant les négociations avec les autorités. « Nous voulons mettre un terme



Jean Serge Ibara entouré des autres membres du bureau pendant le point de presse /crédit Adiac

définitif sur la prétendue existence d'un grand collectif réunissant toutes les victimes du 4-Mars au nom duquel certains parlent à chaque date anniversaire. Leurs propos ne nous engagent pas », a expliqué Jean Serge Ibara.

Retour sur un long processus

En effet, le tout a commencé le 8 avril 2012 lorsque les commerçants se sont organisés en collectif d'être rejoint plus

tard par les vendeuses de Yoro et de dragage ainsi que les promoteurs des écoles privées. Ce qui a conduit à la création de la Coordination des collectifs des activités économiques. Avant d'aboutir à l'indemnisation, le collectif a multiplié des marches (le 12 décembre 2012 et le 1er août 2013), des sit-in, des réunions et conférences de presse pour emmener les pouvoirs publics à prendre en compte leurs doléances.

« Nous avons commencé un travail qui allait être méticuleux, dur, harassant, difficile et pénible, tant y avait des grains de sable ; au point où certains d'entre nous et surtout autour de nous ont perdu espoir. Nos rangs, à un moment donné devenaient clairsemés et aux réunions on ne comptait plus que quelques têtes », se souvient encore Jean Serge Ibara.

Parfait Wilfried Douniama

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE POINTE NOIRE

PARIS

À PARTIR DE

500 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

DRAME DU 4 MARS

Les populations attendent la réhabilitation des quartiers

Sur le tableau noir, après les détonations du 4 mars 2012, figurent l'avenue de l'Intendance, à Talangaï ses environs. Sur le terrain, les travaux de réhabilitation et de construction s'exécutent malgré l'impatience des populations qui parlent de « lenteur » ou des « ouvrages en demi-teinte. »

Les logements de plusieurs niveaux dont les bâtiments sont visibles donnent un nouveau visage à la zone où les chantiers se poursuivent. D'ici là, en attendant sans doute la fin des travaux du mémorial de l'histoire du Congo, du complexe scolaire qui devrait abriter 8000 élèves et certainement l'inauguration du nouveau siège de la mairie de Talangaï, désormais transféré sur ce site, les déplacés de Kintélé ou bien d'autres victimes pourraient paisiblement rejoindre le site.

Les voiries sont en réhabilitation

Pourtant, l'on découvre encore sur l'avenue principale, à côté des chantiers gigantesques, quelques ruines qui renseignent sur l'ampleur du désastre de ce dimanche 4 mars 2012. Ce qui est sûr c'est qu'à l'intérieur des quartiers, bien que certaines maisons soient réhabilitées, par des propriétaires qui espèrent et attendent le remboursement ou par l'État lui-même grâce à ses actions, le parfum horrible de la catastrophe s'impose encore. Maisons detellées, murs exécrales, ruelles bouchées, etc.

Dans la zone 1 du quartier 61, à



Des parcelles arborent encore des tentes en plein air

Mpila, le décor est quelque peu singulier. Des maisons de particuliers sont effectivement en construction. Dans la rue Yoro par exemple, des parcelles font peau neuve avec des murs peints. On peut aussi observer des travaux suffisamment avancés dans la rue Étoumba et Chacona. Ces maisons de quatre pièces, pour la plupart, font partie de la première phase d'un projet estimé à 40 milliards de FCFA pour

reconstruire les maisons des particuliers. « Trop long ce processus de réhabilitation de nos maisons, et ce n'est que dans la zone 1 du quartier 61 que nous constatons des travaux. Chez nous rien encore n'est fait », avance un habitant du quartier 2 de Mpila, du côté gauche d'une route en pleine construction ou passaient d'ailleurs des rails. Dans cette zone, les ravages sont visibles. Des parcelles arborent

encore des tentes en plein air, dotées en urgence, il y a trois ans, par les services de l'Action humanitaire et de la solidarité. Selon le chef de quartier, Ngambé Ignongui, les conditions de vie dans les zones 2, 3 et 4 du quartier 61 sont pitoyables. « Nous attendons les promesses de reconstruction qui tardent à se concrétiser alors que nos conditions de vie ne sont pas fiables », souligne-t-il.

Un drapeau tricolore flotte sur le toit de sa modeste maison réhabilitée en partie grâce aux petites économies. Comme lui, les habitants de la zone espèrent qu'avec les travaux de construction de la route de l'ancien tracé du rail, l'État, qui affirme avoir achevé les évaluations des phases 2 et 3 du programme, amorcera les travaux de redressement du quartier.

Quentin Loubou

Ngambé Ignongui : « Nous attendons la reconstruction des zones 2, 3 et 4 »

Le chef du quartier 61 Talangaï a donné ses impressions trois ans après les explosions du 4 mars ayant fortement endommagé le quartier qu'il gère au nom de la municipalité.



Les Dépêches de Brazzaville: Votre quartier a été détruit par les explosions du 4 mars 2012. Aujourd'hui qu'est ce qui a été fait pour la reconstruction de ce quartier ?

Ngambé Ignongui : Après trois ans de la détonation des munitions du régiment blindé de Mpila, le quartier a été divisé en quatre zones. La zone numéro 1 quasiment réhabilitée à 95%. Ce sont les efforts que l'État a déjà fournis par rapport à la reconstruction. Les autres zones sont à refaire selon la promesse que nous avons obtenue de l'État congolais.

LDB : Quel est votre apport dans le processus de reconstruction de votre quartier ? Etes-vous consulté dans la réalisation de ces projets ?

N.I : Logiquement, je ne peux être informé que par le maire de l'arrondissement. Mais il y a des moments où les Grands travaux amorcent des chantiers dans le quartier sans nous en informer.

Subitement nous voyons une société à pied d'oeuvre. Il y a eu par exemple des expropriations et moi y compris ma hiérarchie n'étais pas informé. Nous n'avons pas participé à l'identification des parcelles pourtant dans le rôle que nous jouons nous avons l'habitude de faire ce recensement parcellaire.

LDB : Une telle façon de faire n'engendre-t-elle pas des contentieux parcellaires dans le quartier ?

N.I : Pour le moment nous n'avons pas encore une orientation à propos. Ce que nous savons c'est qu'il y a eu au moins vingt parcelles qui ont été expropriées dans le quartier. Mais cela ne s'est pas passé sans fracas. Au mois de juin ou juillet, les services des Grands Travaux, ceux du cadastre y compris les représentants du quartier avaient fait un travail d'enquête parcellaire malheureusement pendant l'expropriation, nous étions exclus. Nous n'avons pas été associés, pourtant nous avons

l'habitude de faire ce travail de recensement parcellaire.

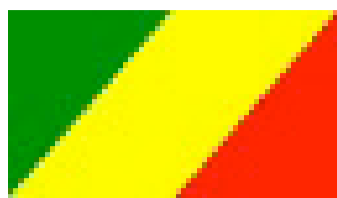
LDB : Comment vivent les sinistrés dans le quartier, notamment ceux qui ont perdu leurs habitations. Ont-ils le soutien de l'État ?

N.I : Oui, parce qu'après les événements certaines familles étaient relogées et d'autres par contre, l'État avait trouvé des solutions alternatives. Certaines personnes ont aménagé leurs maisons respectives et sont restées dans le quartier, tel est mon cas. Je n'ai pas construit, j'ai juste aménagé.

Votre message particulier à l'occasion de la commémoration de ce triste anniversaire ?

N.I : Que l'État continue à fournir des efforts pour la reconstruction de notre quartier. Pour le moment, nous attendons la reconstruction des zones 2,3 et 4 car ce dossier a trop traîné et nos conditions de vie ici ne sont pas bonnes.

Qu.L.



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 BRAZZAVILLE
Tél: [00 242] 556 87 87 Fax: [00 242] 281 59 07
Email: pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° 003/15 DU 2 MARS 2015 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU POUR LA REALISATION D'UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION DE LA CLIENTELE DE LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET POINTE NOIRE (Publication du 2 au 6 mars 2015).

Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (Firme) chargé de réaliser l'enquête de satisfaction de la clientèle de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) dans le cadre de l'exécution du Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU).

La durée de la mission du consultant est de quatre (04) mois.

L'Unité de Coordination du Projet (UCP-PEEDU) en collaboration avec les services compétents de la SNDE a élaboré les termes de référence pour la sélection d'une firme qui sera chargée de réaliser l'enquête de satisfaction de la clientèle de la Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE).

L'objectif de l'enquête est de disposer d'un baromètre de satisfaction des consommateurs qui permettra à la SNDE de mieux orienter ses actions sur les sujets qui les préoccupent et disposer également d'un outil permettant de mesurer l'impact de la réforme en cours sur les populations.

Ainsi, le consultant (Firme) aura pour missions entre autres de :

- Dresser un bilan de l'état de la prestation de la SNDE en termes de qualité, quantité, accès, performance et intégrité;
- Dresser un bilan actuel de niveau de satisfaction des clients, par rapport à la qualité, accès, tarification, accueil et autres services ou attentes;
- Identifier les causes principales de la performance inadéquate de la SNDE telle que déplorée et/ou stigmatisée;

- Identifier les mesures urgentes, à moyen et long terme pour faire face aux défis principaux dans la desserte, les raccordements et le système de gouvernance. Le coordonnateur de l'unité de coordination du PEEDU invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Le dossier de la manifestation d'intérêt comportera les renseignements suivants :

- L'adresse complète du Consultant (localisation, personne à contacter, BP, téléphone, E-mail);
- Les informations indiquant que le consultant est qualifié pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références concernant l'exécution de contrats similaires —).

Un consultant (firme) sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, Edition de janvier 2011 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège du PEEDU sis au 2ème étage du Ministère du Travail et la Sécurité Sociale, ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics et aux heures suivantes : 9 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en Français et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus au plus tard le vendredi 20 mars 2015.

Le Coordonnateur de l'UC-PEEDU p.i,

Paul GULU

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour l'acquisition d'équipements de mesure et d'enregistrement de pression sur le réseau de distribution d'eau.

1. Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec l'Association Internationale de Développement (IDA) le projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU). Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce crédit, pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché d'acquisition d'équipements de mesure et d'enregistrement de pression sur le réseau de distribution d'eau.

2. L'Unité de Coordination du Projet invite, par le présent avis d'appel d'offres national, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé cacheté, pour l'acquisition d'acquisition d'équipements de mesure et d'enregistrement de pression sur le réseau de distribution d'eau.

3. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres National décrites dans les Directives: Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA (version des Directives de janvier 2011).

4. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de l'Unité de Coordination du Projet et peuvent consulter/acquérir le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après de lundi à vendredi entre 8 h 30 et 15 H 30.

5. Les candidats intéressés peuvent acheter, un jeu complet du document d'appel d'offres rédigé en français, à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement d'un montant non remboursable de 100.000 FCFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertibles. Le

paiement devra être effectué par Chèque de caisse ou au Comptant.

6. Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-après au plus tard le

7 avril 2015 à 12h (heure locale). L'offre doit être accompagnée d'une garantie d'offre d'un montant de 1.500.000 (un million cinq cents mille) Francs CFA ou libellé dans une monnaie librement convertible ou d'une caution bancaire, délivré par une banque agréé en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

L'utilisation du modèle de garantie d'offre joint en annexe est obligatoire.

7. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 7 avril 2015 à 12 heures 30 minutes à l'adresse indiquée ci-après:

UNITE DE COORDINATION
DU PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)
au 2ème étage du Siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale
(ex Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics)
B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
Tel: (00242) 055 568 787
E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PEEDU p.i,

Paul GULU

LITTÉRATURE

Eveline Mankou signe « Elikia- espoir »

« Elikia- espoir » est le sixième roman de l'écrivaine congolaise Eveline Mankou, publié aux éditions Amazon.

Ce roman de 204 pages relate une histoire amoureuse entre Miamona Marie et Seho tous deux de nationalité congolaise et habitant en France, l'un à Paris, l'autre à Nice. Les deux conjoints aux points de vue différents, arrivent malgré tout à mener une vie amoureuse.

Comment est née cette relation? Miamona Marie, une jeune femme bien intégrée en France, résidant au sud de la France séjourna à Paris, où elle fait connaissance de son compatriote et futur époux, Seho dans un restaurant, situé à la gare du nord. De son retour à Nice, elle ne cesse de penser à cet homme qui lui brûle le cœur.

La jeune femme souhaite vivre l'amour romantique qu'elle a découvert dans la société occidentale, mais qui ne trouve pas sa place dans le comportement de son homme qui se comporte en véritable Congolais, malgré ses plusieurs années de résidence en France. Ce dernier refuse catégoriquement de s'intégrer de peur qu'il puisse perdre ses origines congolaises et rêva toujours de trouver une compagne à l'image de sa mère, ancrée à la tradition. En clair, Seho était vraiment attaché aux coutumes de son pays natal. Lesquelles, il voulait absolument respecter à la lettre. Il ne consomme que congolais, contrairement à Miamona qui est une femme modernisée. Un comportement de femme occidentalisée qui malheureusement contribua au refroidissement de cet amour. « Comment allais-je donc trouver un compromis au-delà de nos différences qui semblent creuser un énorme fossé entre nous. Cet homme qui n'offre ni roses, ni champagne est d'office disqualifié. C'est vrai, au Congo il n'y a pas de fleuristes, ni de grandes caves ! Mais en France,

pas d'excuses pour qu'un homme n'offre pas une bonne bouteille », s'interrogea Miamona.

Zola la mère de Seho, restée au pays lui trouva une femme de peur qu'il s'amourache d'une Blanche ou d'une immigrée. Nsona est belle et respectueuse, faisait valoir sa maman. Malheureusement, ce mariage lointain ne sera qu'un feu de paille car, Nsona est plus attachée aux biens matériels. Elle devient alors une des maîtresses d'un homme politique riche et influent du pays qui multiplie ses conquêtes féminines, non pas pour son plaisir, mais pour des raisons occultes. Nsona fut sacrifiée, elle trouve mystérieusement la mort comme toutes les autres maîtresses.

L'attitude de Miamona et Seho évolue tout au long d'un difficile cheminement vers l'autre, jusqu'à l'acceptation et la tolérance, leur amour triomphe. La jeune femme décide à mettre en pratique le conseil de sa mère: « Pour gagner un homme, il faut être experte en deux domaines : la cuisine et la chambre ».

Au-delà de cet histoire d'amour, l'auteure d'Elikia Espoir a aussi mis en exergue plusieurs thèmes à savoir : le célibat, la misère humaine, la difficulté d'associer la tradition africaine et le modernisme occidental, ainsi que la place de la femme dans nos sociétés.

Eveline Mankou, originaire du Congo-Brazzaville, est arrivée en France en 1999 et partage sa vie entre plusieurs villes européennes. Elle auteure de nombreux ouvrages, tels : L'instinct de survie ; Danseur de l'ombre ; Patience d'une femme ; Misère humaine ; Dialogue imaginaire et imagé entre la mère et le fœtus.

Rosalie Bindika

UNESCO

L'emploi des jeunes congolais au coeur des priorités

La Journée nationale de la jeunesse a été officiellement célébrée le 28 février à Brazzaville, au cours d'une soirée organisée au Palais des Congrès, en présence du ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso. Face aux doléances de la jeunesse congolaise, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso, a assuré que l'emploi des jeunes est au cœur de ses priorités.



Dix jeunes sélectionnés dans le cadre de l'entrepreneuriat juvénile

S'exprimant à cette occasion, le président du Conseil national de la jeunesse (CNJ) du Congo, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a dénoncé la situation dans laquelle se trouvent les jeunes. « Disons que, malgré quelques efforts fournis par le gouvernement, l'emploi des jeunes se pose avec acuité. Mis à part le chômage, il y a bien d'autres problèmes qui minent la jeunesse congolaise, parmi lesquels, l'éducation qui est d'ailleurs la condition sine qua non du développement. Sans oublier les problèmes de santé et surtout celui de la très faible représentativité des jeunes dans les sphères de prise de décisions car le jeune ne doit pas être pris pour un problème mais plutôt une solution », rappelait-il.

La jeunesse est, a-t-il insisté, un partenaire incontournable pour le développement durable et la paix. Il s'agit notamment de faciliter l'accès à l'emploi décent des jeunes, en créant des mécanismes efficaces et en facilitant les stages des jeunes. Il souhaite également que les jeunes aient des projets en agriculture, en élevage, dans les NTIC et d'autres secteurs qui leur permettront de créer des Petites et moyennes entreprises

ainsi que Petites et moyennes industries. « J'interpelle le gouvernement à reconnaître le CNJ Congo comme un organe institutionnel et une vraie plateforme représentative de la jeunesse dotée d'une force de proposition et associée à toutes les questions de jeunesse par le gouvernement à titre consultatif à travers une prise de décret présidentiel le reléguant à ce rang et en lui octroyant l'effectivité qui lui est due », a-t-il souligné.

Un rappel à une discipline de vie

Invitée à s'adresser aux jeunes à cette occasion, la représentante de l'Unesco a rappelé que la paix ne se construisait pas seulement avec des mots car elle implique une adhésion profonde aux principes de liberté, de justice et de solidarité entre tous les êtres humains. La paix est, a insisté Ana Elisa de Santana Afonso, un comportement responsable au quotidien dans la vie. « Quand on est joyeux, on n'agresse pas, quand on est triste on ne casse pas, quand on n'est pas d'accord, on n'insulte pas et on n'humilie pas son prochain. La paix se mesure par nos actes, la paix est un comportement, c'est le respect du bien public », a-t-elle enseigné.

Rappelons que cette soirée a été agrémentée par des chorales religieuses, des orchestres traditionnels ainsi que des séquences de poésie et de théâtre. Le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique a, de son côté, remis des attestations à un échantillon de dix jeunes sur les vingt sélectionnés dans le cadre de l'entrepreneuriat juvénile.

Parfait Wilfried Douniama

VOTRE AVENIR AU CANADA OU AUX ANTIGUA ET BARBADE AVEC IMMINEST CANADA

1-VISA CANADIEN D'ETUDES :

OFFREZ A VOS ENFANTS LA POSSIBILITE D'OBTENIR DES DIPLOMES PRESTIGIEUX DANS LES ECOLES ET UNIVERSITES CANADIENNES.

2-VISA CANADIEN DE RESIDENCE PERMANENTE :

POUR LES PERSONNES DIPLOMEES ET AYANT UNE EXPERIENCE DE TRAVAIL, VENEZ TRAVAILLER ET VIVRE AU CANADA AVEC VOTRE FAMILLE.

3-VISA PERMANENT CANADIEN POUR GENS D'AFFAIRES :

POUR LES PERSONNES EN AFFAIRE QUI VEULENT INVESTIR AU CANADA ET DETENIR DES VISAS DE RESIDENCE PERMANENTE POUR TOUTE LA FAMILLE ET LA CITOYENNE CANADIENNE PAR LA SUITE.

4-PROGRAMME D'INVESTISSEMENT AUX ANTIGUA ET BARBADE :

DEVENEZ DES CITOYENS DES ILES ANTIGUA & BARBADE EN INVESTISSANT. PASSEPORT QUI DONNE LE DROIT DE VISITER SANS VISA PLUS DE 130 PAYS, Y COMPRIS LE CANADA, UK, EUROPE, HONG KONG SINGAPORE ET D'AUTRES. UN SYSTÈME BANCAIRE SECURITAIRE ET CONFIDENTIEL ET DES UNIVERSITES DE GRANDE QUALITE POUR VOS ENFANTS.

DES PROFESSIONNELS COMPETENTS VOUS ATTENDENT

AU 37, AVENUE AUXENCE ICKONGA, FACE A L'HOTEL LEDGER PLAZZA, BRAZZAVILLE.

TEL : 05693 8484

SITE WEB : WWW.IMMINESTCANADA.COM

ADRESSE MAIL : k.toure@imminvestcanada.com

BASKETBALL

Le week-end des Congolais de France

Pro A, 22^e journée

Paris-Levallois et Giovan Oniangué battent le CSP Limoges de Nobel Bounou Colo (92-66). Avec 11 points (2/4 aux tirs, 1/2 aux tirs primés et 4/4 aux lancer-francs), 5 rebonds (3 offensifs), 2 passes décisives, 2 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et +13 d'évaluation en 20 minutes.

Au sein d'une équipe de Limoges à la dérive, Nobel Bounou Colo a été fantomatique (0 point, 4 rebonds, 2 passes décisives, 4 pertes de balle, 1 faute commise pour 2 subies et -4 d'évaluation en 21 minutes). Son pire match de la saison et son premier zéro aux points depuis le match Cholet-Limoges du 26 janvier 2013. L'heure est grave chez le champion en titre, éliminé de la Coupe d'Europe et distancé par Strasbourg et Limoges en championnat. Pour Paris-Levallois et Oniangué, cette victoire permet de faire le plein de confiance avant son 8^e de finale de l'Eurocoupe, mardi face aux Polonais du Turow Zgorzelec.

Orléans et Max Kouguere l'emportent au Mans (89-82). Le natif de Brazzaville a joué 12 minutes pour 4 points, 1 rebond, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 1 faute commise et +3 d'évaluation.

Rouen et Jean-Michel Mipoka chutent lourdement face à Châlons-Reims (84-97) : l'ailier congolais a joué 28 minutes pour 13 points (3/8 aux tirs, 1/5 aux tirs primés et 4/4 aux lancer-francs), 2 rebonds, 2 contres défavorables, 4 passes décisives, 1 perte de balle, 3 fautes commises pour 5 subies et +9 d'évaluation. Boulogne-sur-Mer, la lanterne rouge ne baisse pas pavillon et remporte une victoire importante face à Dijon (86-70). Loïc Akono est resté discret avec 2 points, 3 rebonds, 1 passe décisive, 1 perte de balle, 1 faute commise et +4 d'évaluation en 8 minutes.

Pro B, 22^e journée

Paccelis Morlende et Nantes battent Antibes (71-67). Le meneur congolais a joué 22 minutes pour 5 points (2/5 aux tirs, 0/1 aux tirs primés et 1/1 aux lancer-francs), 1 balle récupérée, 1 perte de balle, 1 faute commise pour 4 subies et +1 d'évaluation.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 27^e journée

Prince Oniangué a livré une prestation solide lors du match nul de Reims à Bordeaux (1-1). Une frappe captée par Carrasso à la 58^e, 40 ballons joués, 3 duels gagnés pour 5 perdus et 24 passes réussies sur 33 tentées. Kévin Koumba était titulaire en pointe lors de la victoire de Lille sur Lyon (2-1). Sert de point d'appui sur le premier but nordiste et se donne beaucoup dans le collectif lillois à l'image de ce bon ballon pour Origé (48^e) ou ce service pour Delaplace (78^e). Vingt-neuf ballons joués (5 gagnés, 13 perdus, 1 tir non cadré, 1 hors-jeu, 2 centre, 1 faute commise pour 1 subie), mais pas encore de but après.

760 minutes de jeu en Ligue 1.

Jules Iloki et Ladislav Douniama étaient assis sur le banc lors du coup d'envoi de Nantes-Guingamp (1-0). Iloki est resté sur la touche, tandis que Douniama est entré à la 77^e : 11 ballons joués (2 passes réussies sur 4 tentées, 4 duels gagnés sur 7, 2 fautes subies), mais un manque de lucidité à la 83^e. Sans Brice Samba junior, resté sur le banc, mais avec Giannelli Imbula, titulaire, Marseille est défait devant son public face à Caen (2-3).

Dylan Bahamboula n'était pas retenu dans le groupe de Monaco, auteur du nul 0-0 face au PSG.

Christopher Maboulou n'était pas retenu dans le groupe de Bastia, défait à Lorient (0-2).

Ecosse, 26^e journée, 2^e division

Dominique Malonga était titulaire lors de la victoire d'Hibernian à Alloa (1-0). Remplacé à la 55^e. Hibernian reste deuxième, à 20 longueurs du leader et avec 4 points du 3^e, les Rangers. Mais les Gers comptent 3 matchs en retard à jouer.

Espagne, 25^e journée, 1^{re} division

Titulaire sur le côté gauche de l'attaque d'Almería, Thievy Bifouma s'est rapidement

distingué en obtenant un bon coup-franc à la 1^{re} minute. À la 40^e, sa frappe est déviée en corner. Mais l'attaquant congolais, déjà averti à la 27^e récolte un deuxième avertissement à la 55^e et laisse ses coéquipiers arracher le point du nul face à La Corogne (0-0).

Sans Fitzerald Mbaka et John-Christopher Ayina, Getafe s'incline à Malaga (2-3).

Grèce, 26^e journée

Chômage technique pour Delvin Ndinga et Bernard Itoua : la 26^e journée a été reportée en raison d'un différend financier entre les clubs professionnels et les instances sur la question des droits télévisuels.

Israël, 26^e journée, 2^e division

Le Beitar Tel Aviv de Romaric Etou s'impose 3-0 face à l'Hapoel Bnei Lod. Le Beitar, 12^e, ne compte plus que 3 points de retard sur la 8^e place, synonyme de play-offs.

Italie, 28^e journée, 2^e division

Ravy Tsouka Dozi était sur le banc lors de la courte victoire de Crotona sur Livourne (1-0). Avec ce succès, la lanterne rouge revient à 3 points de la 17^e place.

République tchèque, 18^e journée, 1^{re} division

Avec Franci Litsingi titulaire, mais sans Ulrich Kopolongo, non retenu, Teplice prend le point du nul chez le Slavia Prague (2-2). Sixième avec 25 points, Teplice compte déjà 14 longueurs de retard sur le podium.

Donneil Moukanza était aligné au coup d'envoi du déplacement du Zbrojovka Brno chez le Ceské Budejovice (3-1). Remplacé à la 70^e alors que son équipe menait 2-0.

Dzon Delarge n'était pas dans le groupe du Slovan Liberec, défait chez le Dukla Prague (1-3).

Roumanie, 19^e journée, 1^{re} division

Sans Fodé Doré, absent, le CFR Cluj chute à domicile face à Pandurii Târgu Jiu (0-4). Sanctionné de 20 points, Cluj est lanterne

rouge avec 8 points de retard sur le premier non-relégable.

Suisse, 22^e journée, 1^{re} division

Igor Nganga était titulaire au poste de latéral droit lors du match nul d'Aarau chez le FC Zurich (0-0). Mais ce point pris ne suffit pas à Aarau, doublé par Sion mercredi dernier, et désormais lanterne rouge du championnat.

Suisse, 22^e journée, 2^e division

Chris Malonga et Lausanne s'inclinent à Biel-Bienne (0-1). Avec 29 points, Lausanne est désormais largué dans

Ligue 2, 26^e journée

Grippé, Hugo Konongo n'a pas joué lors du match nul concédé par Clermont face à Valenciennes (0-0).

De retour dans le onze de départ de l'US Orléans, Bruce Abdoulaye n'a pu empêcher la défaite de son équipe chez le Gazélec d'Ajaccio (2-3) : battu sur le centre décisif de Ducourtioux sur le premier but corse, il oublie Pujol sur le troisième but. Remplacé à la 78^e.

Blessé, Tobias Badila n'a pas joué lors du match nul de Nancy à Tours (1-1).

Sans Christopher Missilou, laissé à disposition de la réserve, Brest partage les points avec Sochaux (-1).

Avec un succès, une défaite et un nul lors de ses trois dernières sorties, Brest lâche du lest et est désormais 4^e, à 7 points du leader. Le club d'Oscar Ewolo reste sous la menace d'Angers et Arnold Bouka Moutou, qui se rendront à Auxerre lundi soir.

Sixième avec 39 points, Nancy reste concernée par la montée. Douzième avec 32 points, Orléans doit surtout regarder derrière lui, tandis que Clermont, 16^e avec 29 unités, devra lutter jusqu'au bout pour le maintien. Les Auvergnats n'ont que 4 longueurs d'avance sur la zone rouge.

C.D.



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

INVITATION A L'ENREGISTREMENT COMME FOURNISSEUR AU PAM

N°PAM/PROC/004-2015/ADM/CD

La représentation du Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies en République du Congo a le plaisir de porter à la connaissance du public qu'elle procède actuellement à une réactualisation de sa liste de fournisseurs.

Pour cela, les entreprises intéressées peuvent s'adresser au bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) à Brazzaville sise Avenue Général De Gaulle, derrière l'ICF ex Centre Culturel Français (voir tableau d'affichage à la guérite du PAM)

et au niveau des sous bureaux de Nkayi, Pointe-Noire, Betou et Impfondo pour récupérer gratuitement ledit appel d'offres.

Si vous avez des questions à nous poser, n'hésitez pas à vous rapprocher de nos bureaux ou nous contacter à l'adresse email suivante brazzaville.procurement@wfp.org.

Veillez par ailleurs noter la date limite de la réception des offres est fixée au 30 mars 2015.

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357- CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) ASSISTANT (E) ADMINISTRATIF (VE) POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE PDSS-II

1 - Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans.

La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite.

Parmi les consultants à recruter figure l'assistant(e) administratif (ve) pour la cellule technique du financement basé sur la performance.

2 - Missions et tâches de l'assistant (e) administratif (ve)

- assurer le secrétariat ;
- assurer la gestion administrative ;
- participer aux activités de la CT-FBP ;
- gérer le courrier du PDSS II (réception - ventilation - expédition) ;
- rédiger et suivre les correspondances courantes et les documents à destination interne et externe ;
- gérer la logistique des réunions ;
- préparer le compte rendu des réunions ;

- Mettre en place un plan pertinent et rigoureux de classement des documents
- assister les missions d'appui du PDSS II ;
- assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confiée par la coordination.

3 - Qualifications minimales et expériences requises du candidat

- Être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) option secrétariat bureautique ou BAC + 2 dans le domaine du secrétariat ou un diplôme professionnel en gestion des organisations ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans en secrétariat administratif et en documentation informatisée dans un projet financé par la Banque mondiale ;
- avoir une bonne capacité rédactionnelle en français ;
- maîtriser l'outil informatique et avoir une bonne connaissance des logiciels suivants : Word, Excel, power point et de l'internet ;
- avoir une bonne maîtrise des outils de gestion administrative ;
- faire preuve d'initiative et bonne capacité d'organisation ;
- être courtois et avoir le sens de la rigueur et de la méthode ;
- avoir le sens du travail en équipe et le sens d'initiative ;

- être capable de rendre compte fidèlement ;
- être disponible et capable de travailler sous pression en dans un environnement multiculturel ;
- la connaissance de l'anglais est un atout.

4 - Durée du Contrat

La durée des prestations de l'assistant(e) administratif (ve) selon un contrat de performance est de deux (2) ans avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction.

5 - Lieu de travail

Le lieu de travail est Brazzaville (PDSS-II) avec possibilité de voyage à l'intérieur du pays.

6 - Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies des diplômes

7 - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00. Les dossiers de candidature doivent être

envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 16 mars 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de Vacances de poste pour le recrutement de l'assistant(e) administratif (ve) pour la cellule technique du financement basé sur la performance chargée de la mise en œuvre PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
 Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville - dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
 Tél : (00 242) 06 9808708 / 057569140 / 055624427
 Email : minsante.pdss@yahoo.fr
 Brazzaville - République du Congo

Fait à Brazzaville le 26 février 2015

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357- CG)

POUR LE RECRUTEMENT DEUX (2) CHAUFFEURS POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE PDSS-II

1 - Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans.

La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite.

Parmi les consultants à recruter figure deux (02) chauffeurs pour la cellule technique du financement basé sur la performance.

II - Missions et tâches du chauffeur

Sous l'autorité du Coordonnateur du PDSS, et sous la supervision directe du chargé des opérations, le chauffeur du PDSS a pour mission de :

- conduire dans le cadre professionnel le véhicule auquel il est affecté ;
- conduire les personnes désignées par le Coordonnateur du projet ;
- assurer le fonctionnement du véhicule auquel il est affecté ;
- tenir un carnet de bord quotidien pour ses déplacements ;
- accompagner les membres du personnel du

PDSS II dans des courses professionnelles ;

- accompagner les personnes désignées lors des séminaires en dehors du périmètre urbain ;

- faciliter le travail du chargé des opérations et de l'assistant administratif dans la distribution et le ramassage du courrier du PDSS II ;
- suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- effectuer le plein du réservoir ;
- prévenir l'utilisateur des besoins de réparation du véhicule ;
- établir les rapports mensuels sur l'état du véhicule ;
- établir les rapports après chaque mission sur l'état du véhicule ;
- s'assurer du bon état de marche du véhicule en conduisant le véhicule au garage agréé pour les vidanges périodiques et les réparations

III - Profil du candidat

- Être titulaire d'au moins d'un BEPC ;
- Être détenteur d'un permis de conduire valide ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (05) ans dont au moins trois (03) ans dans un projet financé par les partenaires techniques et financiers (PTF) (Banque mondiale, BAD, OMS, AFD, UE UNFPA, etc) ;
- Avoir le sens de l'initiative ;

- Être Capable de rendre compte fidèlement ;
- Être disponible et capable de travailler sous pression en dans un environnement multiculturel ;

IV - Durée du Contrat

La durée des prestations du chauffeur est de deux (2) années avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction.

V - Lieu de travail

Le lieu de travail est Brazzaville (PDSS-II), avec des multiples missions à l'intérieur du pays.

VI - Dossier de candidature

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- une lettre de motivation pour le poste ;
- un Curriculum Vitae détaillé ;
- une photocopie de
- Des copies de Diplômes, Certificats, Attestations ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

7 - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00. Les dossiers de candidature doivent être

envoyés par courrier électronique (Email) ou sous plis fermé, au plus tard le 16 mars 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de Vacances de poste pour le recrutement d'un chauffeur pour la cellule technique du financement basé sur la performance chargée de la mise en œuvre PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics / PDSS II
 Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics / derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville - dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
 Tél : (00 242) 06 9808708 / 057569140 / 055624427
 Email : minsante.pdss@yahoo.fr
 Brazzaville - République du Congo

Fait à Brazzaville le 26 février 2015

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHARGE DES OPERATIONS POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE PDSS-II

1 - Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite. Parmi les consultants à recruter figure le chargé des opérations pour la cellule technique du financement basé sur la performance.

2 - Mission principale du chargé des opérations

Sous l'autorité du Coordonnateur du PDSS-II, le Chargé des opérations travaillera en collaboration avec les cadres du Ministère de la Santé et de la Population et les consultants. Ses principales tâches sont :

- assister les missions d'appui du PDSS-II ;
- suivre les dossiers au niveau des administrations publiques ;
- suivre les dossiers d'appel d'offres en collaboration avec les services de la cellule de

passation des marchés du MSP ;

- assurer la petite caisse mise à la disposition de la coordination du PDSS II conformément aux procédures de la Banque mondiale ;
- contribuer à la conception du budget des activités de la coordination ;
- fournir les pièces justificatives relatives aux activités de la coordination ;
- fournir à la direction des ressources les éléments pouvant faciliter la rédaction des rapports financiers de la coordination etc ;

3 - Qualifications minimales et expériences requises du candidat

- Etre détenteur d'un diplôme d'étude supérieur minimum maîtrise ou équivalent (Bac+ 4) dans les domaines suivants : sciences juridiques et financières ; économie et gestion ; administration, management des projets ;
- Avoir au trois (03) ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la gestion administrative, de la planification des ressources et de l'élaboration de budget ;
- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience professionnelle dans un projet financé par la Banque mondiale ;
- Avoir les connaissances avérées dans le domaine de passation des marchés ;
- Avoir une bonne expression orale et une bonne capacité en rédaction en français ;

- Maîtriser l'outil informatique, en particulier les logiciels suivants : Word, Excel, Powerpoint ; la connaissance d'autres logiciels de gestion des données serait un atout ;
- Avoir un permis de conduire valide ;
- Une bonne capacité d'organisation.

4 - Condition d'emploi

La durée des prestations du chargé des opérations selon un contrat de performance est de deux (2) ans avec possibilité de renouvellement en cas de satisfaction. Le lieu de travail est Brazzaville avec de multiples visites de terrain dans les autres départements du pays.

5 - Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies des diplômes

6 - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 16 mars 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de Vacances de poste pour le recrutement d'un charge des opérations pour la cellule technique du financement base sur la performance chargée de la mise en œuvre PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II
 Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville – dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
 Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427
 Email : minsante.pdss@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville le 26 février 2015

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

AVIS DE VACANCES DE POSTE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE II (PDSS II)
Financement : Etat Congolais et Association Internationale de Développement
(Crédit number 5357 - CG)

POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN SANTE PUBLIQUE POUR LA CELLULE TECHNIQUE DU FINANCEMENT BASE SUR LA PERFORMANCE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE PDSS-II

1 - Contexte

Le Gouvernement Congolais et la Banque mondiale ont convenu de financer conjointement un deuxième Programme de développement des services de santé (PDSS-II) qui est rentré en vigueur le 21 janvier 2015 et couvrira une période de cinq (5) ans. La coordination et la gestion du PDSS-II sont assurées par la cellule technique du financement basé sur la performance (CT-FBP). Celle-ci sera composée de fonctionnaires et de consultants recrutés selon une procédure fondée sur le mérite. Parmi les consultants à recruter figure l'expert en santé publique pour la cellule technique du financement basé sur la performance.

2 - Mission principale de l'expert en santé publique

L'expert en santé publique est placé sous l'autorité du Coordonnateur de la CT-PBF. Il travaille en collaboration étroite avec les autres membres de la CT-FBP. Il rend compte de toutes les activités soumises à sa responsabilité. L'expert en santé publique a pour missions principales :

- Appuyer techniquement le MSP en sa qualité de régulateur dans la mise en œuvre du PDSS II, en particulier dans la mise en œuvre du FBP ;
- Appuyer le MSP dans les aspects de renforcement du système de santé à tous les niveaux ;
- Au titre de l'appui à la mise œuvre du FBP, il s'agira de :
- Participer à l'élaboration des plans d'action du

projet

- Préparer en collaboration avec les autres membres de la CT-FBP, les rapports trimestriels et annuels du projet ;
- Participer aux missions d'appui technique, de supervision et d'évaluation des performances des directions départementales de la santé et des unités centrales sous contrat

Au titre d'appui au MSP dans sa fonction de régulateur :

- appuyer l'ensemble des services du MSP au niveau central et décentralisé dans la gestion du système de santé ;
- Appuyer la direction en charge de la pharmacie et du médicament dans l'amélioration de la disponibilité du médicament de bonne qualité en respectant les principes du PBF ;

• QUALIFICATIONS ET PROFIL REQUIS

Le candidat doit :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 5) en santé publique, politique de santé ou autre domaine jugé pertinente par rapport au poste ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles dont au moins quatre (4) ans d'expérience pertinente dans un poste d'assistant technique dans le domaine de la santé publique ;
- Avoir une expérience avérée dans le financement basé sur la performance dans le domaine de la santé soit en ayant été certifié lors d'une formation, ou ayant travaillé sur un projet FBP

pour 2-3 ans, ou ayant géré un projet FBP. ;

- Une bonne maîtrise des logiciels bureautiques courants et des logiciels de traitement de données (Access, outils statistiques) ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé congolais est atout ;

4 - Condition d'emploi

La durée du contrat est de deux (2) ans, renouvelable sur la base des performances du consultant. Un système d'évaluation semestrielle des performances sera appliqué sur la base d'une grille conforme à ces présents TDRs et de la grille de performance de la CT-PBF. Il s'agit d'un poste de consultant (contractuel). Le candidat sera libre de tout autre engagement. Le lieu d'affectation est Brazzaville, avec plusieurs missions à l'intérieur du pays.

5 - Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Des copies des diplômes (les originaux ou les copies légalisées seront exigés à l'interview.

6 - Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 h 30 à 15 h00.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique (Email) ou sous pli fermé, au plus tard le 16 mars 2015, à 12 heures, à l'adresse suivante, avec mention « Avis de Vacances de poste pour le recrutement d'un expert en santé publique pour la cellule technique du financement base sur la performance chargée de la mise en œuvre PDSS II ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics/PDSS II
 Secrétariat Permanent de la Cellule de Gestion des Marchés Publics/derrière la Direction des Etudes et de la Planification (à côté de l'OMS de Brazzaville – dans l'enceinte du Laboratoire National de Santé Publique)
 Tél : (00 242) 06 9808708/057569140/055624427
 Email : minsante.pdss@yahoo.fr
 Brazzaville – République du Congo

Fait à Brazzaville le 26 février 2015

Le responsable de la cellule

Marcellin LEBELA

DEUX ANS DE L'ACCORD D'ADDIS-ABEBA

François Muamba salue le progrès réalisé par la RDC

Le coordonnateur du Mécanisme national de suivi (MNS) a souligné les efforts fournis par le gouvernement congolais dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de cette attente.

Le coordonnateur du MNS, François Muamba Tshishimbi, a axé son exposé fait le 3 mars dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères, dans le cadre de deux ans de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, sur la volonté du gouvernement congolais, de remplir sa part de responsabilité, en mettant en œuvre les engagements pris dans cet accord. « *Le but poursuivi par la République démocratique du Congo, en signant cet Accord, est celui de la sortir définitivement du statut des pays en conflit ou post-conflit pour la propulser, résolument, dans l'univers des pays qui, tirant les dividendes de la paix et de la stabilité, progressent et se développent sur base d'une croissance forte et distributive du bien-être social à ses populations, conformément à la vision de Son Éminence Joseph Kabila Kabange, chef de l'État* », a-t-il souligné.

Pour François Muamba, en effet, depuis la signature de l'Accord-cadre à Addis-Abeba en date du 24 février 2013, le gouvernement de la RDC s'emploie sans désespérer à remplir ses engagements souscrits aux termes de cet accord qui constitue un réel espoir pour la paix, la stabilité et



Moustapha Soumaré, Olivier Kamitatu, François Muamba, général Kaluma et le représentant de la société civile

le développement dans le pays et dans l'ensemble de la région des Grands lacs.

Le haut représentant du chef de l'État au comité technique de suivi au niveau régional, le Général Kalume, a également soutenu les affirmations du coordonnateur du MNS, sur les efforts du gouvernement congolais à mettre en œuvre ses engagements. À l'en croire, certains autres signataires de cet accord continuent à mener des actes de déstabilisation de la RDC, notamment en soutenant les groupes armés opérant dans le territoire congolais. Le ministre du Plan, Olivier Kamitatu, a aussi noté cette détermination du gouvernement de travailler pour la paix dans le pays, particulièrement dans les provinces de l'est et dans la région.

Ces efforts du gouvernement congolais ont aussi été reconnus par le représentant adjoint du secrétaire général de l'ONU, Moustapha Soumaré, qui a également noté la volonté du gouvernement congolais. Il a, par ailleurs, sollicité

l'affectation des moyens dans des secteurs à forte résonance sociale ainsi que des actions ardues et concertées pour soutenir la mise en œuvre des engagements nationaux.

Des progrès significatifs

Selon le coordonnateur du MNS, d'une manière générale, la RDC a enregistré des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ses engagements. Il a noté, dans le secteur de la sécurité, la réforme de l'armée et de la police ainsi que le programme Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Alors que dans le secteur de la consolidation de l'autorité de l'État, le coordonnateur du MNS a relevé la mise en place des instruments régaliens, qui se poursuit dans les territoires repris aux ex-Combattants du M23 et aux autres groupes armés. Et dans le secteur de la décentralisation, il a épinglé plusieurs textes, qui ont été adoptés au cours de la session parlementaire extraordinaire de décembre 2014 à janvier 2015.

Des défis à relever

De l'avis de François Muamba, à côté des progrès enregistrés, plusieurs défis restent encore à relever. Parmi ceux-ci, les plus urgents à mettre en œuvre sont, selon lui, l'élaboration par les ministères sectoriels des plans de mise en œuvre de l'ensemble des engagements nationaux de l'Accord-cadre et des plans sectoriels, consécutivement à la future appropriation par le gouvernement de la matrice y afférente fournie par le MNS. Il y a également de l'avis de François Muamba, le suivi pour bonne fin de la candidature de la RDC, à l'organisation du futur forum pour les investissements privés dans des projets d'intérêts national et régional ainsi que l'intensification des opérations susceptibles de contribuer à la restauration complète et définitive de l'autorité de l'État dans l'Est y compris le nord du Katanga. Le coordonnateur du MNS a également souligné dans le rang de défis prioritaires, l'exigence et

l'urgence pour la Nation congolaise, qui aborde les années électorales délicates sur la période 2015-2016, de se pencher sur les voies et moyens de réaliser l'engagement national No 6 qui stipule de promouvoir la réconciliation nationale, la tolérance et la démocratisation.

Un élément presque méconnu

François Muamba a regretté que l'Accord-cadre soit méconnu y compris parfois par certains de ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre « *Bien qu'étant un outil destiné à réaliser la paix, assurer la stabilité et conduire la RDC et la région à développer une coopération économique propice au bien-être social de leurs populations; bien qu'étant à cet égard un élément englobant par excellence à même de fédérer tous les autres cadres programmatiques du pays dans une perspective à long terme est encore, vingt-quatre mois après sa signature, un instrument passablement méconnu, y compris parfois par certains de ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre* », a-t-il fustigé. C'est pourquoi, a-t-il noté, que le MNS entend faire, en ce début d'année 2015, de la vulgarisation de l'Accord-cadre en général et, en particulier, de la promotion de la réconciliation nationale, tolérance et démocratisation, une action forte parmi ses activités prioritaires.

Lucien Dianzenza

CALENDRIER ÉLECTORAL

L'opposition veut la présidentielle avant les locales

La plate-forme pense ainsi corriger le calendrier de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qu'elle qualifie de non consensuel.

Le calendrier électoral global récemment publié par la Céni est toujours loin de recueillir l'assentiment des leaders de l'opposition qui le jugent irréaliste et non consensuel. Ces derniers ont finalement décidé d'y apporter des amendements de sorte à proposer aux Congolais un calendrier tenant compte de leurs aspirations. C'est dans ce cadre qu'une frange des personnalités de cette plate-forme s'est retrouvée dernièrement pour élaborer un nouveau chronogramme différent de celui présenté par la Céni.

Dans ce document en passe d'être déposé auprès de différentes institutions du pays, la grande nouveauté tient au privilège à accorder aux scrutins législatif et présidentiel avec pour conséquence le report des élections locales, municipales et urbaines après 2016. Vital Kamerhe et compagnie justifient l'option de postposer les élections locales, municipales et urbaines au-delà

de 2016 par le caractère complexe que revêtent ces scrutins si « *nécessaires à la consolidation de l'État et de la démocratie par la base* ».

Une approche qui contredit les prévisions de la Céni pour qui les élections de base (locales, municipales et urbaines) devront impérativement être organisées cette année 2015 pour répondre à l'exigence de l'accord de paix de Sun City qui a mis fin à la dernière guerre civile (1998-2003). Quant à la présidentielle couplée aux législatives, la Céni les a fixées au 27 novembre 2016.

Cette démarche de l'opposition est très mal perçue dans les milieux proches de la majorité présidentielle. Le fait pour l'opposition d'élaborer un autre calendrier électoral sous prétexte d'apporter des correctifs nécessaires à celui initial est considéré par la majorité au pouvoir comme anticonstitutionnel. « *Que l'opposition qui participe au fonctionnement des institutions puisse marcher sur les lois qu'elle a elle-même édictées est un non-sens* », estime un cadre de la majorité sous le sceau de l'anonymat.

Accusée de faire fi de la Consti-

tution à travers cette action controversée, l'opposition, elle, refuse de faire marche en arrière estimant exercer réellement ses prérogatives. « *On ne viole pas du tout la Constitution. La même Constitution reconnaît le droit de l'opposition qui est de vérifier aussi les actions du gouvernement. Nous ne faisons que des propositions à la Céni* », a déclaré le président des Fonus Joseph Olenghankoy. Au niveau de l'institution électorale, aucune réaction n'est jusque-là enregistrée. « *La Céni se réserve de tout commentaire et pourrait se prononcer dès qu'elle réceptionnera le texte précité* », a laissé entendre une source proche de cette institution.

Au nombre des leaders de l'opposition ayant participé à l'élaboration de ce calendrier électoral réaménagé, on peut citer, entre autres, le président de l'Union pour la Nation congolaise Vital Kamerhe, la secrétaire générale du Mouvement de Libération du Congo Eve Bazaiba, l'ex-ministre de la Justice, Jeannot Mwenze Kongolo, le député Jean-Lucien Bussa.

Alain Diasso

KASAÏ-OCCIDENTAL

Un don de médicaments contre le paludisme et le VIH-sida pour le centre CMUC

Le centre de santé de référence géré par la 28^e Communauté méthodiste unie au Congo (CMUC) à Kananga, dans la province du Kasai-Occidental, vient de bénéficier d'une importante quantité des antipaludéens et des antirétroviraux pour assurer une prise en charge correcte des malades.

Pour les responsables de cette formation médicale citée par l'Agence congolaise de presse, ce lot des médicaments, don de Fonds d'Achat des services de santé contribuera à soulager les malades qui sont souvent confrontés au manque des médicaments. Ce qui ne facilite pas la tâche au personnel soignant quant à la prise en charge correcte des malades.

Les gestionnaires de cet hôpital sont déterminés à gérer en bon père de famille ces médicaments pour qu'ils puissent uniquement bénéficier aux malades.

Problème de santé publique, le paludisme affecte plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Bien qu'il y ait des moyens efficaces pour lutter contre le paludisme, il est à la base de l'augmentation du taux de mortalité infantile et maternelle.

Selon les études menées par le programme national de lutte contre le paludisme, cette maladie est responsable de 59 % des motifs de consultations externes chez les enfants de moins de 5 ans ; de 48 % des hospitalisations chez les enfants de moins de 5 ans ; de 37 % des décès survenus chez les moins de 5 ans en hospitalisation. Il a aussi été à la base de 41 % des motifs de consultations externes chez les femmes enceintes ; et 54 % des hospitalisations chez les femmes enceintes. L'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide, la prise correcte des cas et l'assainissement du milieu sont autant des stratégies pour lutter contre cette maladie.

Aline Nzuzi

KATANGA

Le gouvernement central appelé à rétrocéder la part des redevances minières à la province

Les organisations de la société civile de la province cuprifère soutiennent par cette exhortation un ordre qu'aurait donné le directeur du cabinet du chef de l'État au Premier ministre dans ce sens.

Au cours de leur réunion tenue le 2 mars à Lubumbashi, les organisations membres du Cadre de concertation de la société civile de la province du Katanga ont souligné leurs inquiétudes à la suite des informations relatives au refus du gouvernement central de rétrocéder la redevance minière à leur province.

Ces ONG ont, par ailleurs, relevé la lettre N°001017/05/2014 datée du 19 mai 2014, du directeur du cabinet du président de la République, qui aurait ordonné au Premier ministre d'instruire les différents services œuvrant dans le secteur minier de mettre en œuvre les mécanismes de la rétrocession de la redevance minière aux provinces concernées. « Mais il est malheureux de constater que ces instructions n'ont manifestement pas été appliquées par le gouvernement, occasionnant ainsi un manque à gagner important pour notre province », ont souligné ces organisations.

Dans leur plaidoyer, ces associations ont dénoncé le fait que depuis le début de la production des métaux, une part très importante de la redevance minière est retenue à Kinshasa en violation de l'article 242 du Code minier,



Chargement des minerais dans un camion benne

selon lequel le gouvernement national doit reverser 25 % de la redevance minière aux provinces et 15 % aux territoires où ces ressources minières sont exploitées.

« La non-rétrocession de ces recettes constitue, entre autres, la cause de la pauvreté des populations du Katanga décriée par le président de la République, lors de son adresse du 5 janvier aux notables du Katanga », ont-elles noté. Aussi ces ONG ont-elles souligné que le non-versement par le gouvernement central des 40 % des recettes à caractère national à toutes les provinces en général et à la province du Katanga en particulier est une violation de l'article 172 de la Constitution de la République.

Ce qui les amène à solliciter du chef de l'État un audit des différents services impliqués dans la rétrocession de la redevance minière pour déterminer la destination exacte des sommes dues aux provinces et territoires concernés.

Il est également demandé au président de la République d'ordonner le paiement sans délai, par le gouvernement central, de toutes les arriérées de la redevance minière aux entités bénéficiaires afin que ces dernières s'investissent dans la réduction de la pauvreté. Alors que les députés nationaux élus de la province du Katanga ont été appelés à préparer un projet de lois relatives à la création et au fonctionnement de la caisse de péréquation, prétexte à la non-rétrocession des sommes dues aux provinces, à présenter à la prochaine session. La société civile du Katanga a été appelée, elle, à organiser des actions de plaidoyer, marches, sit in afin que les sommes dues à la province soient rétrocédées. Cependant, pour ces ONG, la population ne devrait plus payer les taxes à caractère national jusqu'à ce que la rétrocession de la redevance minière soit effective.

Lucien Dianzenza

ZÉRO DISCRIMINATION

La 2^e journée a vécu en RDC

La communauté internationale sous l'égide du Programme commun des Nations unies sur le VIH-sida (Onusida) a instauré depuis l'année dernière la commémoration, le 1^{er} mars de chaque année, de la Journée Zéro Discrimination. Cette année le thème choisi est « Ouvrez-vous, tendez la main ».

Dans une déclaration faite à la presse à cette occasion à Kinshasa, le directeur pays de l'Onusida en RDC, le Dr Mamadou Lamine Sakho, a soutenu que la Journée Zéro Discrimination « offre une chance de célébrer la diversité et de rejeter la discrimination car en unissant nos voix, nous pouvons participer à un appel retentissant en faveur de la compassion, de la tolérance et de la paix ». À travers le thème retenu cette année, l'Onusida demande aux personnes de s'ouvrir aux autres, « de leur tendre la main et de vivre différemment ». Une image sous forme de papillon est le symbole retenu pour la deuxième édition de cette journée. Ce papillon montre la transformation pour atteindre l'objectif zéro Discrimination d'ici 2030.

dans la lutte contre le sida, la célébration de cette journée est non moins importante pour l'Onusida parce qu'à entendre le directeur pays de l'Onusida, le fait de stigmatiser ceux et celles qui vivent avec le VIH dissuade de nombreuses personnes de se soumettre au dépistage et de chercher à se procurer des soins et des traitements vitaux.

Et Mamadou Sakho d'ajouter : « Le fait de limiter les chances des filles et des jeunes femmes de bénéficier d'une éducation appropriée porte non seulement préjudice aux chances de vie individuelles, mais empêche les sociétés de bénéficier d'un creuset plus vaste de talents ». Opérer des discriminations à l'égard des personnes, poursuit-il, en raison de leur race engendre des souffrances individuelles et fragilise la cohésion sociale. Pour le Dr Mamadou Sakho, il est possible de combattre la discrimination et d'encourager la tolérance et la compassion de nombreuses façons : parler haut et fort lorsque quelque chose ne va pas ; sensibiliser les autres ; soutenir les personnes victimes de discriminations ; promouvoir les bienfaits de la diversité.

Pour rappel, la Journée zéro Discrimination est un appel adressé aux individus partout dans le monde dans le but de promouvoir et célébrer les droits de chaque personne à vivre une vie pleine et dans la dignité, quelles que soient son apparence et son origine ou indépendamment de qui elle aime.

A.Nz.

COMMUNICATION

Les opérateurs de téléphonie mobile revoient à la hausse les tarifs des appels

Les utilisateurs de téléphonie mobile doivent dépenser un peu plus pour effectuer des appels ou autres services télécoms tels que le short message send (SMS). Les tarifs des appels téléphoniques viennent d'être revus à la hausse car les opérateurs de téléphonie mobile en ont décidé ainsi.

Expliquant la raison de cette décision qui n'est pas la bienvenue pour les utilisateurs des services de télécommunication, le ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies de l'information et de la communication indique, dans un communiqué de presse, que la fixation de ces nouveaux tarifs « découle d'un consensus intervenu

le 19 décembre 2014 entre les opérateurs de téléphonie mobile Vodacom, Airtel, Tigo, Orange, Africell et Yozma ».

L'objectif de ce consensus, poursuit la même source, est de mettre un terme à la « guerre des prix » en fixant des prix-plancher. Dans sa décision 001/ARPTC/CLG/2015 du 02 février 2015, l'Autorité de régulation de la

poste et des télécommunications a entériné ces nouveaux tarifs.

Pour les consommateurs de ces services, cette décision n'est pas la bienvenue quand on sait pertinemment bien que le vécu quotidien de bien des Congolais pose problème, quand déjà on a du mal à nouer les deux



La communication coûte cher

bouts du mois, ajouter à cela les frais de la communication, l'équation se complique davantage. Même si cette augmentation des prix est légère, bien d'observateurs soutiennent que cela pèserait sur les revenus du Congolais qui vit plus de son salaire mensuel qui d'ailleurs ne répond pas aux besoins.

Aline Nzuzi

MINISTÈRE DU PLAN

Le décor est planté pour le démarrage du recensement général

Olivier Kamitatu a su présider le 2 mars la cérémonie de réception du deuxième lot des équipements pour l'organisation du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat en RDC.

Après les préliminaires du recensement scientifique, l'heure est à présent à la deuxième étape qui conduit au dénombrement exhaustif de la population. Le gouvernement à travers le ministère du Plan et ses différents partenaires dont le Bureau central du recensement (BCR), s'y attellent déjà. La réception le 2 mars du deuxième lot des équipements pour l'organisation du deuxième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2) en RDC est un signe qui ne trompe pas. Elle traduit la dynamique qui est en train de s'installer dans les préparatifs du recensement en RDC. 1700 tablettes, 1680 équipements GPS (système global de localisation), 1800 sacoches de terrain, 35 ordinateurs de bureau, 80 laptops, des commutateurs, des applications informatiques et leurs licences, des équipements de sécurité du réseau, des équipements de stockage automatique, des pelles, des machettes et divers autres gadgets ont été remis au BCR via le ministère du Plan. « Le pays attend de vous la Constitution de cette base de données qui manquent pour la disponibilité d'in-

dicateurs crédibles sur la population », a lancé Olivier Kamitatu au personnel du BCR. Celui-ci a intérêt à bien faire son travail pour garantir un recensement fiable. Il sera, en effet, question pour le BCR d'établir, sur base des principes scientifiques internationaux, des données démographiques, économiques et sociales se rapportant à tous les habitants de la RDC. L'activité du BCR va bien au-delà de la seule Constitution des listes électorales. Le recensement administratif que cette structure s'attelle à effectuer consistera donc, d'après ses experts, en une remise à jour des renseignements sur la population qui sont disponibles dans les Services de population de chaque entité de l'administration du territoire.

En synergie avec les différentes missions de coopération bilatérale et multilatérale, particulièrement la coopération japonaise, le BCR espère ainsi aider le gouvernement à relever le défi du recensement, près de vingt-neuf ans après. D'où le plaidoyer du ministère appelant la population à accompagner cette action de sorte à offrir au pays une nouvelle base de sondage certifiée pour les enquêtes nationales auprès des ménages. La publication des principaux résultats pourra intervenir au plus tard en juillet 2016, confirment les experts du BCR.

Alain Diasso

FOOTBALL

Ibenge à la conquête des binationaux, refus de Batshuayi

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, met à profit son séjour en France où il discute avec des joueurs binationaux afin de les convaincre à renforcer la sélection nationale de football. « Si des jeunes d'origine congolaise jouent avec la France ou Belgique, on les soutient aussi car le choix leur appartient. On les pousse à faire du mieux possible mais on leur demande de bien choisir. Pas comme ceux qui ont été bloqués en faisant un seul match, avec la France (N'Zogbia) ou la Belgique (Pelé Mboyo) », a déclaré Ibenge sur www.footafrika365.fr.

Il y a un intérêt manifeste de certains joueurs binationaux pour les Léopards après leur troisième place remportée à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2015 en Guinée Équatoriale. Florent Ibenge souhaite la venue de certains d'entre eux déjà pour le match amical Fifa contre l'Irak pour fin mars à Dubaï aux Émirats arabes unis. Intervenant dans la presse française, le sélectionneur de la RDC et entraîneur de l'AS V.Club de Kinshasa a indiqué qu'il était en discussion avec le jeune attaquant belgo congolais Michy Batshuayi de l'Olympique de Marseille pour qu'il choisisse la RDC, pays d'origine de ses parents, lui qui est né en Belgique. « On ne cible pas un joueur en particulier, mais il est exact que je suis en discussion avec Michy Batshuayi. Je l'ai eu au téléphone, j'ai eu son père il y a quelques jours. On lui a soumis le projet, à lui de faire le bon choix », a-t-il dit. Lors d'une interview sur OMTV (chaîne télé de l'Olympique de Marseille), l'attaquant marseillais déclarait : « J'ai eu à parler avec le sélectionneur puis ma famille... C'est une bonne chose pour moi de jouer pour mon pays d'origine. Quant vous êtes né dans un autre pays, c'est pas mal de jouer avec les espoirs mais la vérité finira par sortir pour savoir de quel pays tu sors, donc mon choix est clair. C'est bien de jouer dans une équipe qui a la concurrence que de n'est pas te convoqué parce qu'il y a la concurrence ». Lon rappelle ici que Michy Batshuayi ne fait pas partie du plan du sélectionneur belge Marc Wilmots qui fait confiance à ces trois attaquants, notamment Romelu Lukaku, Divock Origi et Christian Benteke. Et déjà entre les trois joueurs, la concurrence est très rude. Et Wilmots a clairement dit que Batshuayi a très peu joué avec Marseille; et de toutes les façons, il a ses trois joueurs précités dans n'importe quel ordre. Et la RDC s'offrirait au joueur comme une alternative pour une belle carrière internationale avec les Léopards de la RDC. Et ses déclarations sur OMTV ont créé un sérieux buzz dans la presse et sur les réseaux sociaux. Mais Michy Batshuayi a fait volte-face pour dire à nouveau non avec la sélection congolaise. Dans un communiqué officiel du 2 mars 2015, Batshuayi dit : « Je souhaitais m'adresser à vous à la suite des propos récents du sélectionneur de la RDC, M. Florent Ibenge. Tout d'abord, je tiens sin-

cèrement à le remercier de l'intérêt qu'il me porte. J'ai toujours été fier de mon métissage et de la richesse culturelle qui en découle. Et je le resterai. La RDC, de par l'origine de mes parents, fait bien évidemment partie de mon identité. Toutefois, je tenais à préciser par respect pour tous les supporters et afin de mettre fin à toute ambiguïté que je compte porter –si on m'en donne l'opportunité dans les prochaines années– les couleurs belges. Je suis né en Belgique, c'est le pays dans lequel j'ai grandi, au sein duquel j'ai été formé. J'ai eu la chance et la fierté de porter les couleurs des Diables Rouges depuis un certain nombre d'années maintenant. Ma décision s'inscrit donc dans la continuité de cette vie d'homme et de sportif. Merci pour votre soutien passé, présent et futur ».

Ce revirement a suscité des divers commentaires. Sébastien Kisaki du site Léopardsfoot.com (site web dédiée au football congolais) a souligné : « Il faut se méfier des propos des joueurs binationaux congolais. L'on ne doit prendre acte que lorsqu'on le voit porter le maillot des Léopards. Presnel Kimpembe (Paris-Saint-Germain) faisait dernièrement une interview à la presse française où il disait que la France était son objectif, alors qu'il dit aussi qu'il est avec la RDC. Ces joueurs disent ce qu'on veut entendre en fonction du média qui les interroge. Après, c'est aussi parce qu'ils ont des vues. Ceux qui choisissent de venir ne doivent pas le faire pour l'ambiance, ou parce qu'ils ont des amis qui jouent déjà en sélection. Ils ne doivent pas venir non plus par dépit, parce que la France ou La Belgique leur a dit non. Ils doivent venir parce qu'ils croient au projet et parce qu'ils ont envie ».

Si Michy Batshuayi a dit non à la RDC, le gardien de but Joël Kiasumbua du FC Wohlen (Suisse) a, pour sa part, accepté d'endosser le maillot de la RDC. Et Florent Ibenge a indiqué à son sujet : « Il a accepté de venir, il est tout heureux de venir. Maintenant, c'est à lui de se battre. On ouvre les portes. Il a un beau profil. C'est un champion du monde junior, qui est titulaire en D2 suisse, dans une équipe qui est en passe de monter en D1. Tous nos gardiens basés en Europe sont actuellement remplaçants, lui a un temps de jeu supérieur. Il peut s'inscrire dans notre projet, qui est de viser la Coupe du monde 2018 ». Transféré du Standard de Liège (Belgique) à Al Arabi Doha (Qatar) et prêté directement à Cagliari en Italie au mercato d'hiver, Paul-José Mpoku a récemment fait part dans la presse de son intention de jouer pour la RDC. D'autres joueurs sont également cités comme Cédric Bakambu de Bursaspor en Turquie, Rémy Mulumba d'Auxerre, etc. qui pourraient déjà jouer le match amical contre l'Irak. On attend donc voir la matérialisation de toutes ces intentions.

Martin Engimo

CONCOURS NATIONAL DE CARICATURES ET BANDES DESSINÉES

Encore une semaine pour participer

Gratuite et en vigueur jusqu'au 9 mars, l'épreuve lancée par le Programme de recherche, justice et sécurité (JSRP), est ouverte uniquement aux « caricaturistes et bédéistes professionnels congolais résidant en RDC ».

Chaque participant, à savoir que les travaux proposés peuvent être réalisés en tandem ou par un collectif (atelier ou agence), ne peut envoyer au maximum que deux œuvres, soit deux planches pour les BD. Ce, avec la nette exigence que chacune des caricatures ou BD produite « doit être un travail original et inédit ». Par ailleurs, indique le règlement du concours, le participant est tenu de « garantir qu'il en est réellement l'auteur » sachant qu'aucune version de son œuvre ne lui sera retournée.

Le JSRP souligne aussi que le français est la seule langue autorisée pour les textes et les dialogues. Du reste, toute caricature ou BD présentée au concours se doit d'être une création qui traduise clairement un cas du thème principal, à savoir « diversité d'autorités publiques et accès à la justice et la sécurité », précise-t-on. Quitte ici à rejoindre le domaine d'action du projet JSRP entendu comme une initiative du consortium de recherche entre le Social Science Research Council (New York), l'Université de Gand, London School of Economics, VJ Movement et Tufts University qui jouit du soutien de Dfid. Et donc, le concours susmentionné entre dans l'esprit de l'étude que mène ce consortium « dans le cadre des structures d'autorité publique formelle et informelle dans des zones en conflit et post-conflit pour mieux comprendre comment les communautés de base accèdent à la justice et la sécurité ».

Aucune restriction n'est faite sur le plan technique. En effet, fait-on savoir, « tous les styles artistiques graphiques sont permis pour autant qu'ils soient lisibles, en noir et blanc ou en couleurs ». Dès lors que tous les procédés

sont autorisés, les acteurs de la planète des arts graphiques intéressés par le concours n'ont plus qu'à faire preuve de grande imagination et créativité quitte à user, s'il le faut, crayons, feutres, palettes et pinceaux. Néanmoins, les œuvres doivent être présentées et envoyées de façon uniforme sur support papier ou numérique, c'est selon. Dans le premier cas, les œuvres devront être présentées sous pli fermé sur support papier format A4. Et pour le second, clé USB, CD sont attendus avec une résolution jpeg minimum 300dpi. Les propositions des artistes résidant à Kinshasa devront porter la mention « Concours JSRP, Thembo KASH ». Elles sont à déposer au siège du journal Le Potentiel situé sur l'avenue Bas-Congo à Gombe juste derrière l'immeuble de la BCDC. Quant aux candidats des provinces du pays, ils pourront expédier leurs réalisations par courriel à momekano2015@gmail.com. À noter que chaque participant est tenu d'indiquer clairement ses coordonnées complètes (noms, adresse et numéro de téléphone) sur chaque envoi. Pour ceux qui sont des travaux produits par les collectifs, ateliers ou agences, ils ne devraient porter que les coordonnées d'une seule personne de contact.

Des Prix

Pour ce qui est des prix, le JSRP fait savoir qu'il attribuera un lot de matériel de dessin à tous les auteurs sélectionnés. Mais le 1^{er} prix bénéficiera en plus d'un voyage en Europe où il animera une conférence. Ce, sur l'avis du jury composé d'experts en arts graphiques (enseignants et professionnels), de critiques d'arts et des représentants du JSRP. La participation au concours, souligne-t-on, « implique l'acceptation du règlement » dont de plus amples informations peuvent être fournies aux artistes intéressés en contactant les suivants numéros de téléphone 0818051844/0999908244 ou en adressant un mail à momekano2015@gmail.com.

Nioni Masela

SLAM

La quatrième scène ouverte se prépare à la Halle de la Gombe

Les inscriptions en cours jusque l'après-midi du 10 mars est une opportunité offerte à une quinzaine de slameurs de faire partager leur amour des mots et leur art oratoire sous la grande halle à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la poésie, la soirée du 21 mars.



La quatrième scène ouverte de slam se prépare à la Halle de la Gombe

L'Institut français de Kinshasa (IF) annonce d'ores et déjà que plusieurs prix sont en jeu. Il cite en passant une tablette et une liseuse soulignant qu'il y aura aussi bien d'autres surprises. À nouveau organisée sous ses auspices, la prochaine soirée slam se tiendra sur le thème : « Je pense, donc je slame ; je slame donc je suis ! ».

Et partant, slameurs et slameuses, poètes et poétesses, amoureux et amoureuses de la poésie désireux de prendre part à la 4^e édition dudit concours n'ont plus qu'à affiner leurs plumes ou du moins à dépoussiérer leurs écrits et trier dans le lot les meilleurs.

Dès lors, toute personne intéressée, particulièrement les slameurs en herbe, peuvent espérer participer à la soirée du 21 mars après inscription au secrétariat de l'IF. Il faudrait, pour ce faire, y déposer deux poèmes, des œuvres originales. Les textes doivent s'accompagner des coordonnées de leur auteur qui devra prendre soin de mentionner son nom, prénom sans oublier d'y joindre son nom de scène, cette mention est obligatoire, souligne la Halle de la Gombe. En plus de son identité, le candidat à la scène ouverte est tenu de signaler ses coordonnées téléphoniques et son courriel.

À l'instar des deux éditions précédentes et avec d'ailleurs la nette ambition de faire mieux encore que ces soirées « expérimentales », l'IF garantit déjà les férus de poésie qu'il y aura une belle ambiance à l'occasion de la scène ouverte du 21 mars. Sa petite annonce sur le déroulé de la soirée se veut on ne peut plus explicite sur le sujet. Il faut savoir que les prestations a cappella de trois minutes chacune seront examinées par un jury composé de trois experts. L'appréciation des candidats se fera en fonction de divers critères, particulièrement « l'éloquence, la beauté du texte et son fil conducteur », indique-t-on.

N.M.

AFFAIRES FONCIÈRES

La famille Tchimboussi Sesse en colère contre l'État

À l'origine du courroux de la famille Tchimboussi Sesse, la non reconnaissance de leur titre foncier sur une étendue de terre située à Kounda dans le Kouilou. Antoine Yoba, qui revendique la légalité et la légitimité de leur titre foncier, indexe le ministère des Affaires foncières.

Selon le chef de cette famille, cette partie de terre leur appartient légitimement et légalement. Et cela est connu aussi bien que par les populations que par les autorités publiques de Pointe-Noire et du Kouilou. Antoine Yoba, chef de la famille Tchimboussi Sesse, s'insurge contre certains agissements notamment : la destruction des panneaux de bornage de leur patrimoine. Parmi des sociétés ayant acheté un terrain auprès de cette famille, figure « Maisons sans frontières » dont les réalisations honorent Antoine Yoba qui ne regrette pas d'avoir vendu à une société qui milite pour le développement social. Une zone retenue dans le cadre des « Zones économiques spéciales. »

La famille Tchimboussi Sesse souhaite, si déguerpissement il y a, qu'il se fasse selon une procédure normale. Il a suggéré l'indemnisation des occupants expropriés et recensés. Il a dit avoir fourni la liste des acquéreurs à la Commission. À propos de la société immobilière, « Maisons sans frontières », Antoine Yoba a précisé qu'elle avait acquis son espace auprès de deux familles, propriétaires terriennes, que sont Tchimboussi et Tchissengedi. Par voie de conséquence, cette société immobilière est dans ses droits parce qu'elle dispose même d'un morcellement du titre-mère.

« Alors pourquoi lorsqu'il s'agit d'autres acquéreurs qui ont acheté auprès de cette famille, les problèmes naissent », s'est demandé le notaire qui a travaillé sur ce dossier soupçonnant une politique de deux poids deux mesures.

Au nombre des arguments pour démontrer la légalité de son statut, la famille Tchimboussi Sesse a présenté son arbre généalogique qui remonte depuis 1877 avec le chef Mani-Loembé-U'Mboukou, vivant à Soulou jusqu'à la maman d'Antoine Yoba, actuel chef de terre de la famille Tchimboussi Sesse.

Faustin Akono et Séverin Ibara

DISPARITION

Hommage des artistes à Keldy Bazoungoula

Décédé le 20 février à Brazzaville des suites d'une courte maladie, l'artiste-peintre Keldy Brunel Bazoungoula a été enterré le 28 février au village Loukanga 2 dans le département du Pool. Le collectif des artistes de Pointe-Noire lui a rendu hommage le 2 mars à la galerie Juste Mad au cours d'une sobre cérémonie au cours de laquelle a été évoquée sa mémoire.

Sur l'initiative de l'artiste-peintre, styliste-modéliste, Justine Madieta dit Just Mad, l'hommage à Keldy Bazoungoula arraché à ses proches à l'âge de 32 ans s'est déroulé dans un climat convivial où la consternation et l'émotion contrastait avec la bonne humeur que chacun s'efforçait de communiquer à l'instar de l'exubérance de Keldy.

Pour Roger Ikouba, responsable du site de la Voûte des artistes au rond de la Gare centrale, Keldy n'était pas seulement un simple artiste-peintre, mais un créatif, imaginatif et innovateur. En dépit de son jeune âge, il a vite compris les arcanes de la peinture moderne, en s'illustrant dans l'originalité. En s'inspirant des styles classiques, tels l'abstraction, le réalisme et le surréalisme. Il crée un style particulier et hybride, qu'il aimait appeler l'énigmatisme pour rendre le visible, invisible.

Samuel Matoko, retient de Keldy,



Keldy Bazoungoula

un ami, un frère attachant qui sans cesse était tourné vers la recherche dans le but d'innover et de sortir des œuvres toujours originales. Ce fut aussi un artiste hors pair qui aimait s'isoler et chantait en anglais, un autre trait caractéristique de son immense talent, a-t-il ajouté. Keldy disait toujours, l'artiste doit donner vie à son œuvre, en lui donnant une âme, a témoigné Juste Mad. Une dimension philosophique que Keldy aimait aborder dans sa démarche picturale tout comme les sciences ésotériques qu'il affectionnait et traduisait dans ses représentations et ses pigments dans

un relent de sublimation ont reconnu ses proches, tels Mizère et Nsimba, des potiers et les autres.

Né à Brazzaville, le 23 juillet 1982, Keldy Brunel Bazoungoula a passé une bonne partie de sa vie à Pointe-Noire, notamment dans l'art pictural qu'il a appris aux côtés des artistes chevronnés, comme Russell Bidounga, son frère aîné actuellement en Espagne, Guillaume Makany, Aurelie Ndiansayi, Freddy Mounielé, Nicaise Kadimina, qui évoluaient tous au siège de l'ex-CEFOC, qui abrite actuellement le siège de la BEAC-Pointe-Noire.

Moulé dans cette école de peinture dans les années 2004, Keldy rejoint la galerie Juste Mad, inaugurée en 2006. Ses toiles impressionnent les admirateurs de l'art pur par leur originalité et les collectionneurs d'objets d'art se bousculent pour s'arracher les œuvres, à chaque exposition dans le pays et hors des frontières nationales. Après un séjour de près de six mois à Kinshasa, en République démocratique du Congo en fin d'année dernière, Keldy rejoint Brazzaville, avant de rendre l'âme le 20 février, laissant ses amis, proches et parents dans la consternation et le chagrin. Adieu Keldy !

Hervé Brice Mampouya

FORUM DE L'ORIENTATION POST BACCALAURÉAT

Total E&P Congo accompagne les élèves au bon choix optionnel

Dans le cadre de son programme de soutien à l'éducation au Congo, Total E&P Congo a organisé le 14 février au Centre culturel Tati-Loutard, le 4^e forum de l'orientation post Bac. Organisé en partenariat avec la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, l'événement est dédié aux élèves des classes terminales scientifique et technique de Pointe-Noire

La cérémonie a été patronnée par le directeur général adjoint de l'entreprise, Alain-Brice Boumpoutou. Témoins de l'événement : le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures, Serge Bouiti-Viaudo, le représentant du directeur de l'enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA), Michel Toungoulou. Près de quinze établissements d'enseignement supérieur national et international ont présenté leur formation et les débouchés qu'ils offrent aux futurs bacheliers.



Il s'agit entre autres de : la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Marien-Ngouabi, l'École nationale supérieure polytechnique, l'Institut Ucac-Icam, l'École nationale supérieure d'agronomie et de foresterie (ENSAF), DGC Polytech, ESCIC, l'École supérieure de technologie du littoral, l'EAD, Isem, 2IE, et le Campus France, facilitateur des nouveaux bacheliers qui souhaitent poursuivre leur études supérieures

en France.

Dans son mot de circonstance, le directeur général adjoint de Total E&P Congo, Alain-Brice Boumpoutou a rappelé que cet événement illustre une fois de plus l'engagement de leur entreprise à soutenir l'éducation des jeunes car, une jeunesse formée est l'un des atouts contribuant au développement d'un pays. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, Total E&P Congo place l'éducation parmi ses axes majeurs d'intervention en matière de politique sociétale, a-t-il martelé. « Cette vision se concrétise par l'ensemble des projets que nous soutenons dans le cadre du développement des compétences des jeunes congolais et le soutien des talents. Ces projets sont entre autres l'appui à l'institut UCAC-ICAM, le partenariat avec le ministère de l'Enseignement supérieur à travers l'université Marien-Ngouabi, la construction et l'accompagnement du Centre Culturel Tati-Loutard », a-t-il souligné. Ce partenariat existe aussi depuis 2009 entre l'entreprise et le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire. Il permet de soutenir le dispositif des classes renforcées de la Seconde à la Terminale scientifiques au lycée Victor Augagneur. Ce programme vise les candidats ayant réussi au Bac, au concours d'entrée à un enseignement gratuit de qualité dans les filières scientifiques sanctionné par le passage de deux bac, le bac C congolais et le Bac S français. Avec ce forum de l'orientation, ces candidats et tous les élèves des séries scientifique et technique de Pointe-Noire peuvent désormais s'informer sur les cursus post-bac, les conditions d'octroi de la bourse nationale et les opportunités de carrière disponibles au Congo et dans la sous région.



Le stand de Campus France

L'orientation des jeunes est un enjeu décisif et les aide à anticiper les perspectives de formation et de carrière. « Ce forum a l'ambition de vous aider, chers élèves, à envisager votre orientation future et votre entrée dans les études supérieures puisque vous arrivez à une étape charnière de votre parcours scolaire », a déclaré Alain-Brice Boumpoutou non sans remercier l'ensemble du personnel enseignant dont le rôle est capital dans l'accompagnement des élèves.

De son côté, le représentant du directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Michel Toungoulou, a dit sa gratitude à l'ensemble des participants et à la direction générale de Total E&P Congo pour ces actions permanentes de soutien au système éducatif congolais.

Notons que les élèves de Terminale des séries C, D et E et ceux des lycées techniques ont été satisfaits des informations mises à leur disposition. Ils se sont dit marqués par la visite des différents stands d'établissement d'enseignement supérieur et par la qualité des exposés des animateurs venus du Burkina-Faso et du Congo (Brazzaville et Pointe-Noire).

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

L'aventure de Cara et Diabes noirs s'arrête aux préliminaires

Les clubs congolais engagés respectivement à la Coupe de la confédération africaine de football et à la ligue africaine des champions ont été éliminés tour à tour, le 28 février et le 1er mars, au Complexe sportif de Pointe-Noire par l'Association sportive du port autonome de Togo (AS Togo port) et Raja de Casablanca quoiqu'il y ait eu des scores à égalité de trois buts partout pour Cara et deux buts partout pour Diabes-Noirs.

Battus respectivement en match aller, 0-2 au Togo et 0-4 au Maroc, Cara et Diabes-noirs n'ont pas eu les arguments pour créer la sensation à domicile face à leur adversaire, Étoile du Congo battu à Owando 1-2 face MK Etanchéité de la RDC. Les trois clubs ont étalé au retour trois nuls avec des scores différents. Étoile a balisé la voie le 27 février en RDC face à Etanchéité, 1 but partout avant que le Club athlétique renaissance aiglon (Cara) et Diabes-noirs ne suivent le guide. En Coupe de la CAF, Cara vainqueur de la même compétition en 1974 s'est arrêté au premier tour alors la saison passée les aiglons s'étaient craqués au deuxième tour. Battu 2 buts à 0 au Togo, le club congolais avait encore toute les chances de qualification car il leur suffisait de remonter deux buts avant de marquer le but

de la victoire. Cela était possible puisque l'équipe a pu renvoyer le gardien togolais dans les filets trois fois. Les Congolais ont pêché dès l'entame du match pour avoir encaissé le premier but à 10e minute, but de Agbegnian Komla suite à une erreur du gardien, James Ekokko, qui en rayant une occasion a plutôt renvoyé le ballon dans les pieds de l'attaquant togolais. Les aiglons réagissent la minute suivante par Gedson Baleckita qui a repris d'une frappe une passe de Christ Ngoma Mbayo. Les deux équipes se séparent à la mi-temps sur le score d'un but partout.

Du retour des vestiaires, Cara se montre plus entreprenant. Mais trahi par le gabarit de ses joueurs, il ne parvient pas à trouver la faille, à la 53 minute Agbegnian Komla d'un tir fermant réalise son doublé. Les Congolais vont réagir à la 69' par Michel Bangoudila d'une tête. Toute l'équipe se réveille, à la 73' Gedson Baleckita revient à la charge et donne l'avantage à son équipe qui mène désormais 3-2 mais hélas la joie des aiglons n'a été qu'éphémère car la minute suivante le club togolais obtient un penalty transformé par Tsogbe Komivi qui rétablit l'équilibre. Les aiglons poursuivent leur offensif mais en vain. À 5 buts à 3 sur l'ensemble des deux matchs, Cara

n'avait plus le temps de marquer 4 autres buts. À la fin du match, Parfait Malonga, l'entraîneur de Cara à reconnu que son équipe a beaucoup pêché. « C'est un manque d'attention, quand on donne l'occasion à un attaquant seul d'aller marquer le but. Je dirais que défensivement nous avons failli, ce sont des erreurs individuelles. Nous avons créé les opportunités de buts à la fin mais c'était trop tard. On aurait peut être fait les changements dès la première partie, c'est une responsabilité qui m'incombe je l'accepte. Maintenant que nous sommes éliminés, nous allons nous focaliser sur le championnat », a-t-il dit.

De son côté, l'entraîneur de l'AS Togo Port, Ayivi Ekuevi content d'assurer sa qualification à l'extérieur avec l'équipe qu'il gère depuis deux ans a indiqué qu'ils affronteront au deuxième tour avec un club marocain. « Je suis arrivé avec 16 joueurs faute d'identité, j'avais peur d'appuyer sur l'accélérateur de peur de blesser et faire des remplacements moins valables. Nous allons au Maroc dans deux semaines mais il faut que je récupère les joueurs qui étaient restés », a-t-il déclaré. Signalons que le championnat togolais n'ayant pas commencé, l'équipe togolaise s'est préparée avec des matches ami-

caux et des stages au niveau local et de leur sous-région.

Ligue des champions d'Afrique

En ligue africaine des clubs champions, après une large défaite, 0 but à 4 la mission était si difficile pour Diabes-noirs d'inscrire 5 buts afin d'assurer sa qualification au second tour. Ayant une belle entame du match les 10 premières minutes, l'équipe a été malmenée durant le deuxième quart d'heure qui a profité à Raja d'ouvrir la marque à la 41 minute par l'entraîneur de Vivien Mabidé suite à une erreur défensive. C'est sur ce but que les deux équipes sont renvoyées dans les vestiaires par le trio des arbitres camerounais.

Malgré la température élevée (34°) et comme ce score ne suffisait pas, Christian Ighodaro Osaguona rajoute le sel à la sauce à la 54 minute, 6 buts au total pour l'ensemble des deux matchs, les carottes étaient cuites pour les Diabes-noirs qui avaient l'obligation de marquer 7 buts, chose impossible. Mais pour l'honneur, les Diablotins n'ont pas baissé les bras face à l'équipe de leur confrère congolais, Ngavoula qui a fait son entrée à la 68 minute. Leur effort va payer à la 82 minute grâce à un penalty transformé par Ebengo après que Ombion a été fauché dans la surface de réparation. C'est un éveil tardif pour les

jaunes et noirs qui ont égalisé à la 87 minute par Mveté. un résultat très insignifiant soit 6 buts à 2 pour l'ensemble des deux matchs, les Diabes-noirs sont une fois de plus éliminés aux préliminaires comme lors des deux dernières éditions.

Très content de son groupe, José Pratas Romao, l'entraîneur de Raja a dit : « Le match d'aujourd'hui était très difficile pour nous par rapport au climat mais nous avons pu le gérer. Le premier objectif étant atteint, nous rentrons chez nous pour nous préparer pour le second tour contre une équipe sud-africaine ».

De son côté, l'entraîneur des aiglons, Parfait Malonga très déçu a souligné : « Nous avons pris deux buts par notre propre faute alors qu'on avait les moyens, car nous nous avons réagi au dernier moment, c'était trop tard », a-t-il indiqué avant de souligner que l'équipe traverse quelques problèmes. D'après lui, l'équipe doit s'asseoir pour regarder la question du statut des joueurs.

Notons que l'élimination, dès le premier tour des trois clubs congolais aux préliminaires des compétitions africaines, devrait servir une fois de plus de leçon pour les autorités compétentes, qui pensent que les résultats s'improvisent.

Charlem Léa Legnoki

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

L'AS Cheminots dames et Patronage messieurs remportent la phase-aller

La phase aller du championnat départemental de handball de la ligue de Pointe-Noire s'est achevée le 1er mars au stade Enrico Mattéi par la victoire de l'AS Cheminots messieurs et dames, puis de celle de Patronage, respectivement face à Munisport, 26-24, Tié-Tié sport, 30-20 et face à Asoc, 38-27.

C'est sur une note de satisfaction que l'AS Cheminots dames et Patronage messieurs ont terminé la phase aller du championnat départemental de handball qui s'est déroulé du 1er février au 1er mars, soit un mois. Les deux équipes ont en effet, réalisé un carton plein, en remportant tous les matches joués de leur catégorie.

Dévoués dès le début de la compétition afin de reconquérir le podium du championnat communal après plusieurs années d'hibernation, l'AS Cheminots qui a refait peau neuve cette année, grâce au renfort des joueuses venues de Brazzaville, a regagné la confiance de ses supporters du quartier Kilomètre 4, qui étaient harassés d'essayer des défaites, chaque fois dans leurs propres installations. Ge-



L'AS Cheminots dames «adiac»

las Olongo et ses joueuses n'ont plus besoin que d'une seule victoire lors de la phase retour pour s'assurer de leur qualification au championnat national, prévu au mois d'avril à Oyo, dans le département de la Cuvette.

La dernière rencontre de la phase aller entre Tié-Tié sport et Cheminot était très déterminante pour les deux équipes qui avaient le même nombre de points à l'issue de la deuxième journée, et jouaient pour le leadership. La tâche a paru assez facile pour l'AS Cheminot qui a pris l'avantage dès

l'entame du match, sans se faire rattraper. À la mi-temps, les cheminotes menaient 12-7 pour un score final de 30 buts à 20. L'AS Cheminots termine en effet cette partie avec 6 points devant Tié-Tié sport 4 points, suivi de Patronage 2 points et Banko 0 points. En version masculine Patronage champion en titre n'a pas eu pitié d'Asoc qu'il a battu par 38 buts à 27. Patronage fini en tête de cette phase aller avec 10 points pour cinq matches joués. Il est talonné par l'AS Cheminots qui, contre toute attente s'est imposé face à Munisport, 26-24. Pourtant, Munisport a dominé la première partie du match avec un score de 16-9, soit 7 buts d'écart.

À la reprise, Cheminots très décisif pour combler l'écart de 7 buts, avant de dominer. Grâce au savoir faire de l'ancien entraîneur national, Bernard Tchicaya, l'équipe a relevé le défi devant son président, Hilaire Longongo qui avait su mobiliser les moyens dans le recrutement des joueurs afin de garantir de meilleures prestations.

C.L.L.

ENTREPRENARIAT

Une semaine destinée à la promotion des œuvres féminines

Organisée par la direction départementale de la promotion de la femme, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, cette activité se déroule à Pointe-Noire du 02 au 08 mars sur le thème, «l'entrepreneuriat féminin.» L'objectif visé étant de promouvoir les activités génératrices de revenus, destinées à créer plus de richesse.

Pendant une semaine, les femmes évoluant dans le département de Pointe-Noire vont échanger sur les productions de leur imagination et de leur créativité, à travers une exposition-vente dans la cours de la chambre de commerce.

Il faut dire que dans son fonctionnement, le ministère en charge des questions des femmes a fait de l'autonomisation des femmes, l'une de ses préoccupations majeures, et il considère également l'entrepreneuriat féminin comme un outil d'aide et de lutte contre la pauvreté.

Estimé à près de 52% de la population congolaise, les femmes participent de façon minoritaire aux activités de développement économique. Voilà qui justifie la mise en place par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, d'une politique dite d'accompagnement des femmes en vue de favoriser leur épanouissement pour une meilleure contribution au développement du pays.

D'où l'organisation de cette activité



Diop Félicité Méno Tchiloumbou

dont le but est d'améliorer le statut socio économique de la femme, mais également sa participation au développement du pays, de lutter contre la pauvreté, de promouvoir le développement des activités génératrices de revenus.

Rappelons que cette activité a été marquée par la présence de Diop Félicité Méno Tchiloumbou et Madeleine Paka Zoulouka, respectivement directrice départementale de la promotion de la femme et directrice départementale de l'intégration de la femme. Le premier jour de ces retrouvailles a été marqué par un exposé sur «l'entrepreneuriat féminin », fait par Benoit Mangala, chef du pôle d'appui aux entreprises et associations de la chambre de commerce.

Hugues Prosper Mabonzo



La photo du match As Cheminots/TiéTié

TENNIS DE TABLE

Les entraîneurs congolais élèvent leur niveau

En organisant ce stage d'entraîneurs de niveau 1, la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT) a un but à atteindre : se doter des ressources humaines compétentes en vue de concrétiser le projet de création des centres de formation de tennis de table dans les 9 arrondissements de Brazzaville ainsi que dans tous les départements.



Une vue des stagiaires (Photo Adiac)

Henri Djombo, l'a clairement défini ce 3 mars lors de la cérémonie d'ouverture de cette formation des entraîneurs qui se déroule sous la supervision de l'expert de la Fédération internationale de tennis de table, le Togolais Kaka Lawson. « C'est une nécessité essentielle pour la formation des sportifs de haut niveau d'avoir à la base les entraîneurs réellement certifiés par la Fédération internationale de tennis de table. Nous vous conduisons dans cette voie pour que vous puissiez acquérir l'enseignement nécessaire mais aussi le grade de formateur international », a expliqué le président de la FCTT, demandant aux stagiaires d'être assidus, attentifs, disciplinés et disponibles pour ne pas rater un seul instant les enseignements qui leur seront dispensés.

Ce stage a expliqué l'expert, est le premier niveau dans la hiérarchie des diplômes de la Fédération internationale de Tennis de table. Il permettra en effet aux entraîneurs formés de maîtriser les bases techniques de la discipline. Ce qui leur donnera le droit d'initier les enfants à la pratique de la discipline. « Ce stage d'entraîneur de niveau 1 permettra aux entraîneurs de savoir entraîner et encadrer un groupe. Nous bouclerons cette formation par un camp d'entraînement à l'endroit des jeunes joueurs », a commenté Kaka Lawson. Notons que cette formation qui durera sept jours regroupe 25 entraîneurs venus des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Plateaux, Cuvette, Cuvette ouest et la Sangha.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Munisports ne s'en sort toujours pas

Avec deux défaites consécutives à Brazzaville lors de la 10^e et la 11^e journée, l'équipe n'a pas pu quitter la dernière place du classement provisoire.

Munisports a passé un mauvais séjour dans la capitale. Lors de son tout dernier match face à la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP), dans le compte de la 11^e journée, l'équipe de Pointe-Noire s'est inclinée 1-2. Une deuxième défaite consécutive après celle essuyée devant l'Etoile du Congo 0-6, lors de la 10^e journée. Le plus grand exploit réalisé par Munisports depuis le début du championnat est sa victoire 1-0 face à Nico-Nicoyé, à Pointe-Noire. Le match remonte du 24 janvier dernier dans le cadre de la 4^e journée du championnat. Face à V Club, par ailleurs, Munisports a réussi à obtenir un match nul de zéro but partout. Ce qui lui a permis de disposer de 4 points jusque-là et, demeure dernier au classement.

Heureusement que le championnat n'a pas encore pris fin. Munisports qui vient de renouer, cette saison avec la première division, peut se ressaisir pour mettre à son compte les matchs à venir. Au cas contraire, ils se passeront pour des touristes en ligue d'élite.

Les autres résultats

La rencontre qui a opposé FC Kondzo à FC Bilombé s'est soldée sur une victoire de cette dernière équipe 1-0. La Mancha s'est inclinée devant Inter club 0-2. C'est par le même score que l'AS Cheminots a courbé l'échine devant JST (Jeunesse sportive de Talangai).

R.N.M.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Inter 1 et Abo-sport en pole position

À l'issue de la phase aller de la compétition, la première équipe est en tête du classement chez les seniors hommes tandis que la seconde l'est chez les dames.

Inter 1 termine la première manche de la compétition avec succès. Six matchs joués, douze points et pre-

même chose pour Abo-Sport qui fait la loi chez les seniors dames. Huit matchs disputés, 14 points. À la clôture de la phase aller notamment, les dames d'Abo sont venues à bout de Cara 35 à 31. Une victoire qui a davantage consolidé leur place à la première marche du podium, provisoirement bien sûr.

Diablos noirs 53 à 16. Dans la catégorie hommes, Inter l'a également emporté 44 à 26, face à ASB. Par ailleurs, Caïman chez les juniors hommes a vaincu Club 57, 47 à 20. Diablos noirs s'est incliné devant ASB 34 contre 44. Les juniors dames de Cara ont battu celles d'Asel 26 à 23. Abo-Sport a infligé une



Un match de handball crédit Adiac

mier. L'équipe a donc obtenu, à moitié, son ticket pour le championnat. Pourvu que le rythme soit maintenu jusqu'à la fin de la phase retour. La

Les autres résultats

Chez les seniors dames, Inter club a pris le dessus sur

défaite d'un but à Patronage, soit 33 à 22. Dans l'autre rencontre, la DGSP a courbé l'échine devant CSEK 15 à 26.

Rominique Nerplat Makaya

VOLLEY-BALL

28 entraîneurs entament leur formation sur les techniques d'entraînement

Le cours d'entraîneurs de niveau 1 qu'anime l'expert de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), André Glaive, intègre la vision de la Fédération congolaise de volleyball d'accroître le nombre des entraîneurs formés.

Plus de vingt-huit entraîneurs venus des départements de Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Pool, Brazzaville, Cuvette et Sangha passeront à la fin de stage qui a débuté le 3 mars un examen de passage à un niveau supérieur communément appelé niveau 2. Jusqu'au 11 mars, ils vont élever leur degré de connaissances notamment sur la mise en place des techniques d'entraîneur et des situations d'entraînements.

« Nous passerons à peu près tout ce qui concerne le volleyball et tout ce que vous devez savoir, pour entraîner les jeunes joueurs, les corriger et mettre en place des organisations d'équipes. Cela leur permettra à la fin de ce stage d'être encore plus performant en entraînement », a commenté le Français An-



Les stagiaires suivant les explications d'André Glaive (Photo Adiac)

dré Glaive avant de définir le rôle que doit jouer un entraîneur pour élever le niveau de concentration des joueurs. « C'est vous qui allez mobiliser les joueurs, de telle façon qu'ils aient envie de progresser. »

L'expert de la Fédération internationale de volleyball a insisté sur deux notions importantes. La rigueur et la recherche de l'excellence sont des éléments clés qu'un entraîneur doit toujours res-

pecter dans l'exercice de sa mission. Pour lui, on ne peut pas être un bon entraîneur, si l'on n'est pas rigoureux concernant les horaires et dans l'approche de l'entraînement. À chaque fois, un entraîneur doit rechercher l'excellence en faisant de telle sorte que les joueurs donnent le meilleur d'eux-mêmes. « C'est comme ça que vous deviendrez plus performant en entraînement. »

J.G.E.